

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HÉRICOURT VILLE D'HÉRICOURT ET VILLAGES

Magazine d'information / n°16 / automne 2023



## TRAVAUX COMMUNAUTAIRES

**La nouvelle butte de départ  
de la piste BMX de Champey**



## VILLE HABITAT URBANISME

**La future gare routière,  
19 600 m<sup>2</sup> remodelé et renaturé**



**Nouvelle butte départ BMX Champey**



## VILLAGES

**Etobon : André Louis nouveau  
Maire du village**

# UNE NOUVELLE BUTTE DE DÉPART POUR LA PISTE BMX DE CHAMPEY.

Les 3 et 4 juin 2023, le club BMX de Champey a accueilli le Challenge France. L'organisation de cette épreuve a nécessité l'installation d'une nouvelle butte de départ.



Nouvelle butte de départ BMX Champey.

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a défini avec le club de BMX le cahier des charges techniques, pour mener à bien les travaux de cette nouvelle butte de départ en conformité avec la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme. LC Bicycle et le cabinet Delplanque / Meunier ont accompagné le CCPH dans cette opération.

## UNE PISTE QUI RÉPOND AUX NORMES EN VIGUEUR.

Les services techniques de la CCPH ont assuré au quotidien le suivi des travaux. LC Bicycle a porté assistance au club de BMX de Champey dans

ses démarches d'homologation de la piste auprès de la Fédération Française de Cyclisme. Le bureau d'étude Delplanque d'Héricourt qui a été associé à l'opération a apporté ses compétences pour définir et travailler les profils et les courbes de la piste. Les travaux ont consisté en des opérations de terrassement, au remodelage de la piste, à la pose d'une nouvelle grille de départ et à l'installation d'un abri pour protéger les coureurs.

## UN CLUB À VOCATION RÉGIONALE.

Depuis sa création en 1983 par Pierre Duvernoy et Pierre Fernandez

le club de BMX de Champey n'a cessé de moderniser sa piste située au Pré la Chaux. Reconnue d'intérêt communautaire en 2021, la piste de BMX de Champey est longue de 377 mètres. Elle compte 19 obstacles, trois virages à 180 ° relevés jusqu'à 35 mètres de hauteur. La piste de BMX de Champey du Pré la Chaux est au niveau des meilleures pistes régionales.

Le coût total de ces travaux s'élève à 120 000 euros, il est à noter que le club de BMX de Champey finance le projet à hauteur de 20 000 € soit 16,6 %.

## TABLEAU DE FINANCEMENT

DÉPENSES HT		RECETTES HT	
TRAVAUX	89 200 €	DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÔNE	30 000 € (25 %)
ÉTUDES ET HONORAIRES	7 900 €	CCPH	70 000 € (58,4 %)
ÉCLAIRAGE TRANCHE 1	22 900 €	CLUB BMX CHAMPEY	20 000 € (16,6 %)
TOTAL	120 000 €	TOTAL	120 000 €

**ÉDITORIAL :**

La CCPH a modernisé la piste de BMX du club de Champey. Cet ouvrage fait partie à présent des équipements intercommunaux et accueille des compétitions d'envergure régionale voire nationale (Challenge de France).

L'aménagement de cet espace constitue **le 8<sup>ème</sup> équipement intercommunal implanté dans les villages**. En effet, 5 pôles périscolaires y sont déjà installés : Coisevaux, Saulnot, Chenebier, Châlonvillars et Echenans-sous-Mont-Vaudois.

Aussi, le terrain de **foot synthétique** a été construit à **Brevilliers** et l'Odyssée du Cirque est accueillie à **Echenans**.

D'autres équipements intercommunaux verront le jour, tout d'abord le Centre Régional des arts du cirque à Echenans, ainsi que le cinéma et la salle des musiques actuelles.

Ce développement constitue une étape importante pour nos villages qui tirent bénéfice des équipements intercommunaux qui ne sont pas tous localisés à Héricourt.

Par ailleurs, le **Centre Technique du Département de la Haute-Saône** (10 agents) installé rue Jean Jaurès à Héricourt doit être transféré à Saulnot en 2025 sur la zone d'activité de Champs Piot, décision qui conforte nos services publics dans la ruralité.

J'ai à cœur de conforter là où c'est possible l'installation des équipements intercommunaux à la campagne.

Bien entendu, la ville centre continue d'animer et de tirer le développement du territoire grâce à ses services publics et à ses équipements centraux ou à vocation métropolitaine.

Une **Maison France Service** doit ouvrir d'ici à la fin de l'année 2023 au centre ville, 31 rue du Général de Gaulle, dans les ex-locaux de l'état civil, en face de l'hôtel de ville.

Cette maison en complément de celle de Saulnot permettra de répondre à l'attente des habitants du Pays d'Héricourt et de la Ville d'Héricourt qui rencontrent des difficultés pour utiliser INTERNET dans leurs démarches administratives (impôts, carte-grise, caisse d'allocation familiale, sécurité sociale...)



En dernier lieu je veux évoquer le grand projet d'aménagement des espaces centraux de la ville : à savoir le site de la **friche industrielle Packmat** et la place du Marché.

Ce projet sera présenté fin novembre à l'occasion d'une grande réunion publique d'information en Mairie (salle Claude Bouclet)

Outre l'aménagement d'une gare routière pour les lycéens et les collégiens du Pays d'Héricourt et les bus HERIVA, qui sera engagé en mars 2024, ce projet **va métamorphoser le centre ville** avec un îlot de **renaturation** de près d'un **hectare végétalisé**. Il s'agit aussi de rétablir **le ruisseau** qui traversait ce site au 19<sup>ème</sup> siècle.

À l'approche de la fin de cette année 2023, je vous souhaite d'agréables fêtes et de bons moments en famille et avec vos proches.

*Bien cordialement*

**Fernand BURKHALTER**  
**Maire d'Héricourt**  
**Président de la Communauté**  
**de Communes du Pays d'Héricourt**

**Directeur de la publication : Fernand BURKHALTER**

**Délégué à la Communication CPPH : Vice-président Luc BOULLEE Maire de Verlans.**

**Les articles sont rédigés en collaboration avec les Conseillers de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, les conseillers de la Ville d'Héricourt, les Maires des Villages, ainsi que de l'ensemble des personnels des Services Intercommunaux de la CCPH et des personnels des Services Communaux de la Ville d'Héricourt et des villages.**

**Conception, photographies et publicité : Frédéric LOCH**

**Crédits photos : Frédéric LOCH - Jean-Louis DANNER -**

**Impression : Imprimerie Estimprim Autechaux / Dépôt légal : NOVEMBRE 2023**

# GUINNOTTES III, LA DEUXIÈME PHASE DE TRAVAUX EST ENCLENCHÉE.

Trois nouvelles plateformes sur une emprise de 6,5 hectares sont en cours de construction aux Guinnottes III. 2,5 millions d'€uros investis pour l'emploi et le développement économique du Pays d'Héricourt.



Les travaux effectués par l'entreprise Roger Martin ont débuté au mois d'août 2023, ils se termineront à la fin de cet automne. Ces trois nouvelles plateformes en déblais remblais se distribuent sur une surface utile de 48 000 m<sup>2</sup>. Les tailles de ces différentes plateformes sont les suivantes : 20 000 m<sup>2</sup> pour la première, 13 700 m<sup>2</sup> pour la deuxième et 13 000 m<sup>2</sup> la troisième. Tout au long du processus de construction ce chantier s'est inscrit dans une logique de développement

durable, en effet la terre végétale du site qui n'a pas été utilisée sur place a été transportée par l'entreprise Billotte pour être réemployée à d'autres fins.

## UN AMÉNAGEMENT RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT.

Les travaux en cours consistent aussi en la création d'une voirie de desserte pour véhicules lourds et légers. Les réseaux d'eau potable, eaux usées et eaux pluviales sont amenés depuis la

première plateforme des Guinnottes III où est implantée l'entreprise SC70. Les réseaux secs, gaz électricité et fibre arrivent depuis la plateforme occupée par l'ADAPEI (Guinnottes II). Dans le cadre de l'autorisation environnementale accordée par l'Etat en mai 2023, des aménagements environnementaux et paysagers seront entrepris : plantation de végétaux dans les bassins de rétention (joncs et carex) plantation d'arbustes, reconstitution de haies et de bosquets, zones tampon au nord et à l'ouest du site. Une bâche incendie sera installée à proximité des bassins de rétention en contrebas de la plateforme de l'entreprise SC70 et une seconde sera placée en haut de la zone.

À noter que ce chantier comporte une clause de promotion de l'emploi visant à réserver des heures de travail à des personnes qui en sont démunis. Deux personnes ont bénéficié dans ce cadre d'un contrat, dont un travailleur handicapé qui a œuvré sur le chantier en tant que chauffeur d'un tombereau Caterpillar 769 C (charge utile 36,3 t – capacité de la benne 23,5 m<sup>3</sup>).

**Le coût de ce chantier réalisé par l'entreprise Roger Martin s'est élevé à 2,5 millions d'€uros. La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt autofinancera 20 % du coût des travaux. Le Département de la Haute-Saône a notifié son soutien à hauteur de 140 000 €. L'État instruit actuellement le dossier pour une aide (Dotation Équipements des Territoires Ruraux) de 20 %. Le solde sera assuré par commercialisation de ces trois nouvelles plateformes.**

# UN VILLAGE D'ENTREPRISES, RUE DE LA TUILERIE.

Propriétés de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt les derniers locaux de la friche industrielle de la Tuilerie, ont été déconstruits cet été. Très prochainement un village d'entreprises sera implanté sur cette surface de 3 000 m<sup>2</sup>.



La démolition et la dépollution de ces bâtiments situés à proximité immédiate du bassin d'apprentissage a été effectuée par l'entreprise « PBTP et Démolitions » située à Devecey dans le Doubs. Cette démolition fait partie de la dernière opération de réhabilitation de la friche industrielle de la Tuilerie.

## UN CHANTIER SUBVENTIONNÉ À 40 % PAR LE « FONDS VERT » DE L'ÉTAT.

Le cabinet Itinéraires Architecture de Belfort a été retenu après appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre de ce chantier

de déconstruction dont le coût s'est élevé à 240 000 € HT selon le détail suivant :

- Installation de chantier : 8 000 €
- Désamiantage : 87 000 €
- Démolition : 95 000 €
- Remblaiement : 7 000 €
- Honoraires et études : 43 000 €

## UN VILLAGE D'ENTREPRISES.

Cette déconstruction sera suivie prochainement par la création d'un village d'entreprises artisanales et industrielles dans le cadre d'un

partenariat avec ACTION 70, Société Anonyme Économie Mixte immobilière du Département de la Haute-Saône. Le projet retenu propose la construction de 10 cellules à caractère artisanal d'une surface de 100 m<sup>2</sup> (70 m<sup>2</sup> d'atelier et 30 m<sup>2</sup> en mezzanine) réparties en 2 bâtiments dont le caractère architectural reprend le principe de toits inclinés rappelant l'ancien site de la Filature du Moulin. Les travaux devraient débuter au printemps 2024.

**Le financement de la déconstruction des derniers bâtiments de la friche de la Tuilerie a été subventionné à 40 % par l'État soit 96 000 €. La Communauté de Communes du Pays d' Héricourt a également sollicité la Région Bourgogne Franche-Comté pour un soutien à hauteur de 40 %.**

# LE PAYS D'HERICOURT, UN TERRITOIRE D'ENTREPRISES.

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, conformément à la loi climat et résilience (24/08/2022) a dressé l'inventaire des zones d'activités économiques (ZAE) de son territoire. Dix huit ZAE ont été répertoriées.



GUINNOTTES II

Les objectifs de la loi avec cet inventaire sont les suivants :

- Suivre le développement du foncier économique et le taux d'occupation des ZAE.
- Instaurer le dialogue avec les propriétaires et les occupants.
- Permettre de mieux administrer les démarches de planification du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) dans la perspective de la zéro artificialisation nette à l'horizon 2050.
- Faciliter la requalification des ZAE.

**126,5 HECTARES DÉDIÉS À L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE.**

L'Agence Economique Régionale (AER) a réalisé pour le compte de la CCPH l'inventaire de l'ensemble des ZAE du Pays d'Héricourt. 18 ZAE ont été identifiées, elles représentent une superficie totale de 126,5 hectares. Cet inventaire montre que la CCPH ne dispose à ce jour que d'une réserve de 4,5 hectares répartis sur 7 unités foncières. 2 hectares restent sous maîtrise d'ouvrage publique et 2,5 hectares sous maîtrise d'ouvrage privée.

**SEULEMENT 2,3 HECTARES DE RÉSERVE**

Toutefois sur ces 4,5 hectares, deux unités foncières font actuellement

l'objet d'un projet économique, 10 000 m<sup>2</sup> au Guinnottes II (parcelle cédée à Didier Distribution) et 12 000 m<sup>2</sup> aux Champs Piot à Saulnot (parcelle cédée au Département de la Haute-Saône). En réalité, le taux de vacance économique est de 2 % soit 2,3 hectares disponibles sur un total de 126 hectares. Il est important de noter que le site de la Tuilerie ne peut être considéré comme vacant car il était occupé par des activités économiques jusqu'en 2022 et qu'il fait à ce jour l'objet d'une requalification.

**L'inventaire des Zones d'Activités Économiques réalisé par l'Agence Économique Régionale a dénombré sur le Pays d' Héricourt 18 ZAE réparties sur 126 hectares. À ce jour la Communauté de Communes du Pays d' Héricourt ne dispose plus que de 2,3 hectares sous maîtrise d'ouvrage privée pour son développement économique soit 2 % de sa capacité totale. Compte tenu de la forte demande des entreprises désireuses de s'installer dans le Pays d' Héricourt, ce faible taux révèle le besoin important de foncier économique dont le Pays d' Héricourt a besoin pour poursuivre son développement économique, maintenir les services et renforcer l'emploi.**

# LA ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DES CHAMPS PIOT À SAULNOT SE DÉVELOPPE.

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a décidé d'étendre la zone d'activités des Champs Piot à Saulnot afin de répondre aux demandes d'entreprises qui souhaitent s'installer.



Zone d'activités des Champs Piot à Saulnot.

La Communauté de Communes du Pays d' Héricourt a fait l'acquisition des terrains nécessaires à cette extension durant l'année 2020. Des travaux nécessaires à la viabilisation de ces terrains seront conduits. Ils consisteront en la réalisation de la voirie d'accès et à l'installation de l'ensemble des réseaux : eau, assainissement, électricité, fibre...

L'emprise foncière qui concerne cette extension est inscrite dans le périmètre de zonage économique des Champs Piot.

**UN PROGRAMME DE TRAVAUX À 166 849 EUROS.**

La mission de maîtrise œuvre a été confiée au cabinet Delplanque qui a chiffré le programme d'extension à 166 849 €, ce programme comprend l'arrivée des réseaux, la voirie et la plateforme de retournement.

Pour rappel, la Zone d'Activités des Champs Piot à Saulnot compte actuellement les entreprises suivantes :

- **SURLEAU BTP**, entreprise de travaux publics.
- **BILLOTTE**, entreprise de transport routier de fret et de proximité.
- **ETS REMY**, entreprise de récupération et recyclage.
- **AU FAITE 90**, entreprise de négoce

en matériaux de construction, spécialisée dans la distribution de produits d'étanchéité, de couverture de zingage et d'isolation.

- **GABY AUTOMOBILE**, entretien et réparation de véhicules automobiles légers.

#### - DÉCHETTERIE DU SYTEVOM

Les travaux de voirie permettant l'extension de la zone d'Activités des Champs Piot à Saulnot seront subventionnés à hauteur de 60 % si toutes les subventions sont accordées. Nous vous livrons le détail dans le tableau de financement ci-dessous.

DÉPENSES HT		RECETTES HT	
ÉTUDES, HONORAIRES ET MAITRISE D'ŒUVRE	6 240 €	DÉPARTEMENT HAUTE-SAÔNE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES ZONES D'ACTIVITÉS	34 617 € (20 %)
TRAVAUX VOIRIE RÉSEAUX DIVERS	166 849 €	ETAT (DOTATION ÉQUIPEMENT TERRITOIRES RURAUX)	69 236 € (40 %)
		CCPH AUTOFINANCEMENT	69 236 € (40 %)
<b>TOTAL</b>	<b>173 089 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>173 089 € (100 %)</b>

# UN NOUVEAU SIÈGE POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT.

Le futur siège de la Communauté de Communes du Pays d' Héricourt sera prochainement installé dans les locaux de l'ancien supermarché DIA. Un projet inscrit dans le dispositif « Petites villes de demain ».



La ville d'Héricourt qui a fait l'acquisition de ce bâtiment situé avenue Jean Jaurès le cédera à la CCPH pour un euro symbolique. La relocalisation du siège de l'intercommunalité participera à la redynamisation de la ville centre en permettant plus de facilité aux usagers pour accéder aux commerces. **DES LOCAUX RÉAMÉNAGÉS POUR PLUS D'ESPACES.**

Plus spacieux que la Maison du Territoire au quartier Maunoury, les locaux réaménagés de l'ancien DIA amélioreront significativement les conditions de travail des agents de la CCPH ainsi que l'accueil des usagers et des élus. Le futur siège accueillera les

services administratifs communautaires à l'exclusion des services techniques et des futurs services eau, assainissement, et GEMAPI. En effet ceux-ci seront installés quelques pas plus loin avenue Jean Jaurès, dans les locaux des Services Techniques du département de la Haute-Saône qui les cédera bientôt à la CCPH.

## UN ÉQUIPEMENT EXEMPLAIRE.

Le projet, sur la base des esquisses déjà réalisées, portera sur environ 1 400 m<sup>2</sup>, le tout sur un seul niveau. Il s'inscrit dans une démarche de performance énergétique. Le nouveau siège disposera de bureaux et de tous les espaces nécessaires au

bon fonctionnement des services administratifs. Il disposera aussi d'espaces qui n'existent pas à la Maison du Territoire au quartier Maunoury : une grande salle pour le conseil communautaire, des bureaux pour les élus de la majorité et pour les élus de l'opposition, un local syndical, un espace d'accueil et d'attente pour le public, des salles de réunion pour les différentes commissions, un espace reprographie, des espaces sociaux à destination des agents (réfectoire, vestiaire, douche, espace détente)...

**Le coût de cette opération est estimé à 3 500 000 €uros HT (Études et Maîtrise d'ouvrage) hors mobilier et travaux de voirie et réseaux divers (VRD). Cet important programme de construction sera financé par des subventions et par le recours à l'emprunt. Les travaux d'aménagement sont prévus de commencer au mois de septembre 2024.**

# AMÉLIORER L'HABITAT ET REVITALISER LE COMMERCE.

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt ambitionne l'amélioration de son habitat et la revitalisation de ses commerces. Une nouvelle opération est à l'étude.



Dans le cadre de sa stratégie relative aux Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU), en lien avec le dispositif « Petites Villes de demain » le Conseil Départemental de la Haute-Saône, compétent en matière d'aide à la pierre, a retenu la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt et la Communauté de Communes du Pays de Lure pour la

mise en œuvre d'une OPAH-RU sur les communes d' Héricourt et de Lure

## UNE ÉTUDE COMMUNE.

Une étude pré-opérationnelle commune, pour limiter les coûts, sera menée sur une durée de 12 mois pour préciser les conditions, évaluer les besoins, proposer une stratégie et définir les engagements.

Suite à cette étude, des fonds publics

seront mobilisés pour répondre aux enjeux suivants : rénovation énergétique des logements ; adaptation des logements aux personnes à mobilité réduite ; réhabilitation d'habitats dégradés ; développement du logement locatif ; résorption de la vacance ; mise en valeur du cadre de vie.

**Le cabinet SOLIHA a été retenu pour conduire cette étude. Pour le Pays d'Héricourt, le montant est de 34 062,50 €.**

**Cette étude bénéficiera de 80 % de subvention comme suit :**

- ANAH (50 %) : 17 031,25 €,
- Département de la Haute-Saône (15 %) : 5 109, 37 €,
- Banque des Territoires (15 %) : 5 109, 37 €,
- La Communauté de Communes du Pays d' Héricourt financera le solde (20 %) soit 6812, 50 €.

# L'ACCUEIL DES PÔLES PÉRISCOLAIRES RÉORGANISÉ.

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a réorganisé l'accueil des pôles périscolaires intercommunaux lors de la rentrée scolaire de septembre 2023. Une évolution du service pour faire face à l'augmentation des coûts.



Pôle CADET ROUSSELLE à Héricourt.

La gestion des 8 pôles périscolaires intercommunaux est partagée entre deux systèmes.

## DEUX MODES DE GESTION.

Les pôles de Coisevaux, Châlonvillars, Bussurel Vyans le Val et Héricourt sont gérés directement par la Communauté de Communes. Les pôles de Chenebier, Saulnot et Echenans-sous-Mont-Vaudois sont gérés en délégation de service public par l'association des Francas. La procédure de délégation est en cours de reconduction pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier

2024 et le 31 janvier 2027.

Compte tenu de l'augmentation significative des coûts, tant pour les Francas que pour la Communauté de Communes, il a été nécessaire de réaliser des économies. Pour ce faire, une nouvelle organisation des services a été mise en place, tout en favorisant la mise en œuvre de meilleures pratiques pédagogiques.

**La nouvelle organisation a été retenue sur la base des taux de fréquentation des différents accueils.**

**Pôle Cadet Rousselle à Héricourt** : Pas de changement, maintien du mercredi,

des petites et grandes vacances

**Pôle de Chenebier** : suppression du mercredi par accueil possible des enfants sur Frahier via une convention avec la CCRC (Communauté de Communes du Rahin et Chérimont) ; suppression des petites vacances avec renvoi des enfants vers la CCRC et vers les autres pôles ouverts.

**Pôle de Saulnot** : maintien des fermetures le mercredi avec accueil possible à Coisevaux ; maintien des petites vacances mais une semaine sur deux avec renvoi des enfants une semaine à Coisevaux ; ouverture deux semaines en juillet (sous condition de 20 enfants minimum).

**Pôle de Coisevaux** : Évolution du service maintien des mercredis sous conditions du nombre d'enfants accueillis (20 enfants mini) ; maintien des petites vacances mais une semaine sur deux avec renvoi des enfants une semaine à Saulnot. Maintien des vacances de juillet soit 2 semaines d'ouverture.

**Pôle d'Echenans** : Pas de changement avec maintien du mercredi, des petites et grandes vacances

**Pôle de Châlonvillars ; Pôle Bussurel ; Pôle des Chenevières** : Pas de changement avec une seule offre périscolaire

**La réorganisation de l'accueil des différents pôles périscolaires permettra de réaliser une économie de l'ordre de 59 000 €uros justifiée par la hausse significative de la rémunération du délégataire (Francas).**

# RESTAURER, VALORISER ET ENTRETENIR LA LIZAINE ET SES AFFLUENTS.

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) relève du domaine de compétence de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt. Une étude est programmée pour renaturer et restaurer la Lizaine et ses affluents



La Goutte Saint Saut

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a signé une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec Ingénierie 70 pour la réalisation d'une étude portant sur la restauration hydromorphologique de la Lizaine et de ses nombreux affluents. Cette étude permettra de dresser un état des lieux et d'identifier les problèmes de la dynamique fluviale de ces différents cours d'eau pour mettre en place des opérations distinctes de sauvegarde et de renaturation. Aussi Ingénierie 70 identifiera dans la mesure du possible les zones inondables du

lit majeur de la Lizaine et les zones d'expansion des crues.

## LA LIZAINE ET SES PRINCIPAUX AFFLUENTS.

**La Lizaine est une rivière d'une longueur de 31 kilomètres avec une pente de 1,5 0/00, elle présente un bassin versant de 128 km<sup>2</sup>.**

Ses principaux affluents sont : le ruisseau des Noriandes (4,3 km, Echavanne) ; le ruisseau de Chenebier (45 km) ; la Goutte Saint Saut (44 km, Chagey) ; le ruisseau d'Echenans (38 km, Echenans, Luze) ; le ruisseau de la Carpière (9 km, Champey, Coisevaux)

; le ruisseau de l'Étang (39 km, Verlans, Byans) ; le ruisseau des Epenottes (2,1 km, aval Héricourt) ; le ruisseau de Brévilliers (36 km).

Les ouvrages hydrauliques qui structurent ces cours d'eau (seuils, barrages, digues, ponts, berges aménagées) et qui conditionnent leur franchissement seront répertoriés et leur état évalué. Les composants biologiques (qualité piscicole, qualité hydrobiologique, qualité physico-chimique, qualité des milieux naturels) seront décrits et analysés.

**À compter de l'ordre de service, l'étude se déroulera sur une durée de 10 mois en deux phases :**

**- Phase 1 : étude et diagnostic (6 mois)**

**- Phase 2 : élaboration des mesures et opérations (4 mois), proposition d'un programme de travaux.**

**Le coût de cette étude est estimé à 66 000 € HT, elle sera financée à hauteur de 80 % par l'Agence de l'Eau et le département de la Haute-Saône.**

# COLLÈGE PIERRE ET MARIE CURIE : RÉNOVATION DE LA SEGPA.

Le Département de la Haute-Saône a entrepris des travaux de restructuration de la Section d'Enseignement Général et Professionnel du Collège Pierre et Marie Curie (SEGPA).  
Un investissement de 700 000 €uros pour l'éducation des enfants.



SEGPA , extérieurs entièrement rénovés.

La SEGPA est une structure éducative composée de trois bâtiments distincts intégrés au Collège Pierre et Marie Curie. Elle accueille des élèves qui ont des difficultés d'apprentissage auxquels est proposée une pédagogie adaptée. La capacité d'accueil de cette structure est de 196 élèves, 12 professeurs y enseignent en permanence.

**ÉTANCHÉIFIER ET ISOLER POUR RÉALISER DES ÉCONOMIES DE CHAUFFAGE.**

Les Bâtiments ont été construits dans les années 1980, leur structure est de

type béton armé « Alvaran » avec une toiture terrasse membrane PVC et gravillons. Le programme de rénovation a débuté au mois d'avril 2023 et s'est achevé pour la rentrée scolaire du mois de septembre 2023.

Les travaux entrepris sont les suivants :

- Reprise de l'étanchéité et isolation de la toiture terrasse.
- Réalisation d'une isolation thermique par l'extérieur avec l'accroche en façade d'un nouveau mur rideau préfabriqué en atelier comportant une isolation.

- Remplacement des menuiseries extérieures vieillissantes par des menuiseries aluminium, remplacement des volets roulants au rez-de-chaussée et pose de BSO (Brise Soleil Orientable), pose de nouvelles portes extérieures en métallerie.

- Tous les châssis en toiture ont été renouvelés y compris les systèmes asservis réglementaires (désenfumage...) et puits de lumière.

- L'ascenseur existant a été mis aux normes.

**Le cabinet Itinéraires Architecture de Belfort a été retenu pour élaborer ce projet de rénovation dont il a aussi assuré la maîtrise d'œuvre. Le coût de ces travaux s'est élevé à 692 000 € HT. Un diagnostic amiante a été effectué et les travaux nécessaires effectués. Le Département de la Haute-Saône a programmé pour 2024 la rénovation intérieure de la totalité de la structure.**

# LE PAYS D'HERICOURT FÊTE LE LIVRE À LA MÉDIATHÈQUE.

Enlivrez-vous, traditionnelle fête du livre organisée à la Médiathèque intercommunale François Mitterrand s'est déroulée le samedi 30 septembre 2023. Une journée culturelle riche d'échanges et de découvertes.



Durant cette manifestation dédiée à la culture, les visiteurs ont pu à loisirs acheter des livres d'occasion à 50 centimes l'unité. Cette vente a attiré les enfants comme les adultes, car il y en avait pour tous les goûts, des revues, des romans, des documentaires et des bandes dessinées.

## DEUX BALADES CONTÉES.

Étaient également proposées des

animations gratuites, accessibles aux grands comme aux petits, réparties dans plusieurs espaces de la Médiathèque. Deux balades contées ont été proposées au public. Les participants de ces deux promenades ont déambulé dans les rues de la Cité en compagnie de Franck Menen, un conteur franc-comtois talentueux qui a transporté tout ce petit monde dans son univers magique et

merveilleux. Débutées sur le parvis de la Médiathèque, ces deux ballades se sont achevées avenue Jean Jaurès.

Un atelier Totebag pour décorer à sa façon, avec l'assistance des agents patrimoniaux d'Hérilab, des sacs de toile souple à deux anses. Un atelier lecture où était rendu hommage au dramaturge Jean-Luc Lagarce, des visites de musées avec Micro folies...

## INFO DERNIÈRE MINUTE : TRANSFERT DES SERVICES DE LA MÉDIATHÈQUE

Afin de réaliser des économies d'énergie et répondre aux défis du changement climatique la Communauté de Communes du Pays d' Héricourt a décidé d'entreprendre la rénovation de la Médiathèque intercommunale François Mitterrand. Les services de la Médiathèque seront transférés le temps des travaux dans le bâtiment de l'ancien DIA, Avenue Jean Jaurès. En raison de ce déménagement, les services de la Médiathèque Intercommunale seront fermés au public du samedi 04 novembre 2023 au mardi 05 décembre 2023. À partir du mercredi 06 décembre 2023, le public retrouvera les services de la Médiathèque dans le bâtiment de l'ancien Dia, avenue Jean Jaurès, et ce jusqu'à la fin de la rénovation.

# DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE ET DU RIRE.

Les musiciens, les danseurs et les comédiens de l'école intercommunale de musique préparent pour le printemps 2024 trois nouveaux spectacles. Beaucoup de plaisir, de joie et de bonheur en perspective.



Depuis la rentrée du mois de septembre 2023, Dominique Defaux répète et prépare avec ses équipes artistiques les scènes et les enchaînements qui feront le bonheur du public au mois de mai 2024.

## CHŒUR CHOREIA, LES FIANCÉS DE LOCHES

Cette pièce écrite en 1888 par Georges Feydeau est un vaudeville qu'Hervé Devolder a transformé en comédie musicale, en faisant du texte des couplets et en composant d'excellentes chansons. Cette comédie musicale a été récompensée du Molière 2016 de la comédie musicale. Avec cette comédie musicale, Hervé Devolder a trouvé le bon moyen de

faire découvrir ou redécouvrir l'univers de Georges Feydeau : les mariages, les maîtresses, les problèmes de dots, les domestiques, les beaux costumes d'époque. L'histoire basée sur un immense quiproquo est très bien construite. Elle avance gaiement au rythme du piano, du violon, de la trompette. On s'attache à chaque personnage, l'humour sonne juste, les jeux de mots résonnent, sans jamais tomber dans la facilité ou la vulgarité.

## LES BURLESQUES ENTRENT DANS LA DANSE (OU PRESQUE !)

Après avoir voulu être des Artistes (ou presque !) Les Burlesques vous emmèneront cette fois dans l'univers de la danse (ou presque !)

Spectacle où se mêleront chants, théâtre, émotions, bonne humeur, rire et fantaisie.

## LES CRAZY MONDAY : SIIIIING !!!

Créés en septembre 2021 et composés d'une soixantaine de choristes, novices comme expérimentés, les Crazy Monday explorent un univers musical qui s'oriente vers les musiques actuelles mêlant à la fois le Jazz, le Rock et la musique Pop dans des arrangements originaux. Le tout en alliant le chant choral et la mise en mouvements. Au programme : Muse ; Queen ; Coldplay ; Imagine Dragons ; Jamiroquai ; Nirvana...

**Chœur Choreia : « Les Fiancés de Loches »**

**En première partie : « Les Burlesques entrent dans la danse (ou presque !) »**

**À la Cavalerie - Héricourt – Vendredi 24 mai 2024 à 20H00 – Samedi 25 mai 2024 à 20H00 – Dimanche 26 mai 2024 à 16H00.**

**Les Crazy Monday : SIIIIING !!!**

**À la Cavalerie Héricourt – Spectacles :**

**Vendredi 31 mai 2024 à 20H00 / Samedi 1<sup>er</sup> juin 2024 à 20H00 et Dimanche 3 juin 2024 à 15H00.**

**Renseignement : Ecole intercommunale de Musique du Pays d'Héricourt  
2, rue du 47<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie – Héricourt - Tél. 06 84 56 73 02**

# DES ENFANTS CRÉENT DES JEUX VIDÉO À LA MÉDIATHÈQUE.

La Médiathèque intercommunale François Mitterrand a mis en œuvre durant les grandes vacances scolaires une initiation à la création de jeux vidéo. Un projet pédagogique inscrit dans le cadre du Contrat Territoire Lecture.



Médiathèque François Mitterrand, démonstration jeux vidéo.

Christophe Thiery, créateur du logiciel Solarus Edition a été accueilli en résidence à la Médiathèque du mardi 22 août au samedi 26 août 2023. Assisté de Lionel Martin, animateur numérique à la Médiathèque, Christophe Thiery a proposé à cinq enfants une formation pour apprendre les processus de base nécessaires à la création d'un jeu vidéo. **APPRENDRE À PROGRAMMER EN S'AMUSANT.**

Dans un premier temps, les enfants se sont familiarisés avec le fonctionnement du logiciel Solarus édition. Puis dans un

second temps ils ont élaboré un scénario avec des personnages qui évoluent dans différents environnements et différents niveaux de jeu, comprenant des énigmes à résoudre et des obstacles à franchir, tout en développant des fonctionnalités du jeu : combat, déplacements...

**PROMOUVOIR LA CULTURE NUMÉRIQUE.** Les participants ont dû collaborer entre eux pour résoudre des problèmes techniques mais aussi artistiques. C'est avec beaucoup de fierté que les cinq participants ont présenté le résultat de leur semaine d'apprentissage au public

et à leurs parents à l'occasion d'une petite cérémonie organisée le dernier jour du stage. Fernand Burkhalter, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt qui était présent pour clore officiellement cette semaine d'initiation, a salué l'effort des enfants et a souligné l'engagement de la CCPH au travers du personnel de la Médiathèque pour promouvoir et développer la culture numérique auprès des enfants et des adolescents du Pays d'Héricourt.

## EXPRESSION POLITIQUE INTERCOMMUNALE

### TRIBUNE CCPH DES ELUS HERICOURT EN COMMUN

Le Droit à la sûreté est la première de nos libertés... Notre proposition : créer une police municipale et intercommunale.

L'intercommunalité doit s'emparer de la compétence sécurité pour le bien de ses concitoyens en suivant l'exemple de la Communauté de Communes du Sud Territoire qui a créé sa propre police municipale et intercommunale depuis... 2011. Qu'est-ce qu'une politique publique de sûreté ? C'est la volonté des pouvoirs publics de prévoir, d'organiser et de veiller à la mise en sûreté de ses concitoyens dans un souci de tranquillité publique.

Dans un esprit d'équilibre, nous devons marcher sur deux jambes : la prévention

et la répression. Le versant prévention doit s'adosser à une équipe d'agents dont la proximité et la présence sur le terrain ont pour mission de rassurer, prévenir, échanger, sensibiliser, et veiller au bien-être du citoyen. Quant au versant répression, il s'agira d'assurer la tranquillité publique, et le cas échéant, de sanctionner.

Au service des Maires et de la population de nos villages et de notre ville centre, elle facilitera le lien en répondant notamment au sentiment d'insécurité et d'abandon.

Nous assumons notre position du retour à un commissariat d'Héricourt en regrettant la fusion avec celui de Montbéliard.

Dans un esprit de transparence, de cohérence et de cohésion dans l'action, notre police municipale et intercommunale agira en lien avec notre Police et notre Gendarmerie Nationale. Le soutien et l'accompagnement de l'Etat est à coup sûr un gage d'efficacité et de réussite. Nous sommes animés par l'exigence républicain avec l'objectif toujours renouvelé de nous conduire à faire Nation. Notre proposition est porteuse de sens. C'est la marque de notre courage politique

# L'ODYSSÉE DU CIRQUE FAIT SON FESTIVAL

L'Odyssée du Cirque, installée à Echenans-sous-Mont-Vaudois, a présenté au public son vingt-troisième Festival des Arts du Cirque. Un gala qui a rassemblé amateurs et professionnels.



**Groupes préadolescents et adolescents**

Organisé du 16 au 18 juin 2023, le Festival de l'Odyssée du Cirque a permis de mettre en lumière le travail des élèves de l'école du cirque du Pays d'Héricourt.

Ces passionnés des arts circassiens, de tous les âges et de tous les niveaux, ont présenté un programme varié, avec des spectacles extérieurs

ou sous chapiteau. Tour à tour, enfants adultes et adolescents ont gagné la piste aux étoiles pour démontrer leur talent et prouver leur passion avec leurs numéros préparés durant toute l'année.

## DES AMATEURS...

Les tout-petits du « Circomômes » ont

arpenté avec fierté la scène, parés de leurs beaux costumes. Les jeunes élèves, âgés de 6 à 10 ans, des ateliers pluridisciplinaires ont présenté des numéros soigneusement mis en scène par leurs soins. Les groupes de pré-adolescents et d'adolescents ont exécuté des numéros issus de leur propre imagination qu'ils ont répétés tout au long de l'année. Le groupe adulte a pris tous les risques pour montrer une partie de son travail. Les « GROOM » une petite troupe de jeunes élèves ont adapté pour leur spectacle le roman « La nuit au Musée » de Milan Trench, une adaptation réussie et appréciée du public.

## ...ET DES PROFESSIONNELS.

Plusieurs troupes professionnelles sont venues présenter leurs numéros, un spectacle comique de clown et d'acrobate en droite ligne du cirque d'autrefois. Un spectacle « les oubliés » mêlant plusieurs disciplines avec la B Side Compagnie, un cirque musical et clownesque avec la compagnie « la tête dans les étoiles » avec le spectacle « Iso 360 » une expérience du risque qui repousse les limites imposées par les normes...

**ODYSSÉE DU CIRQUE – ÉCOLE DE CIRQUE**

**3, rue des Étoiles – 70400 Echenans-sous-Mont-Vaudois**

**Tél. 03 84 19 03 77**

**contact@odysseeducirque.fr**

**www.odysseeducirque.info**

# MUSIQUES EN PAYS D'HERICOURT SAISON 2023 / 2024

## ■ HUGO DIAZ QUARTET

« CONFLUENCES »

SAMEDI 25 NOVEMBRE 2023 – 20H30

SALLE DES FÊTES - HERICOURT



## ■ LADISLAVA

« HISTOIRE DE LA MUSIQUE TZIGANE »

SAMEDI 10 FÉVRIER 2024 – 20H30

SALLE CHARLIE CHAPLIN – COUTHENANS



## ■ SMAGUINE FAMILY

« MUSIQUE DE LOUISIANE STYLE CAJUN »

SAMEDI 09 MARS 2024 – 20H30

SALLE DE LA GRANDE FONTAINE - CHAMPEY



## ■ AÏLACK

« LA MUSIQUE DE L'ÂME »

SAMEDI 06 AVRIL 2024 – 20H30

LE TEMPLE – HERICOURT



MUSIQUES EN PAYS D'HERICOURT

35, rue du Dr GAULIER 70400 HÉRICOURT

Réservations : concert.mph70@orange.fr ou Ecole de Musique du Pays d'Héricourt : 03 84 56 73 02

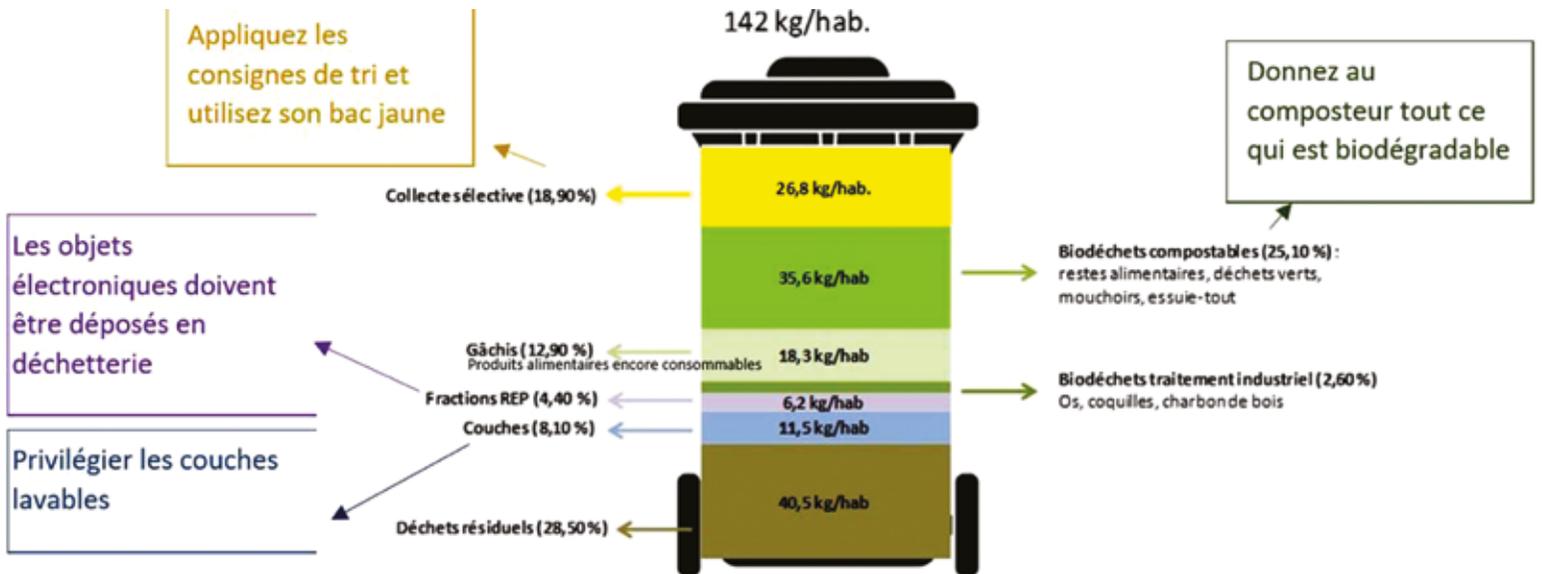
À visiter : [www.facebook.com/mph70400](https://www.facebook.com/mph70400)

Contacts : Claude Jeandel : 06 76 03 50 77 ou @ : [claudjeandel.h@gmail.com](mailto:claudjeandel.h@gmail.com)

# LE GASPILLAGE DE NOS RESSOURCES ALIMENTAIRES

Cette année, la CCPH passe sous la barre des 150 kg/habitant/an d'ordures ménagères collectés, c'est bien mais insuffisant. En effet, la loi AGECE (loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire) impose de réduire les déchets et de préserver les ressources naturelles.

La loi AGECE renforce la loi GAROT pour qu'à l'horizon 2025 le gaspillage alimentaire soit réduit de 50 % par rapport au niveau de 2015. Sur le territoire de la CCPH le gaspillage alimentaire représente en moyenne 18,3 kg/habitant/an soit environ 13 % des déchets issus des bacs couvercle vert.



## Pourquoi LIMITER le GASPILLAGE ?

### Enjeu économique

**400€** /an

En milieu urbain ou rural, quelque soit la classe sociale

**JETER = PAYER**

### Enjeu éthique

Avec le **1/3 de la production mondiale jeté**, on pourrait **nourrir plus d'un milliard de personnes.**

### Enjeu environnemental

Impacts négatifs sur l'environnement affectant la qualité du sol, la quantité d'eau utilisée, la biodiversité ou encore sur le changement climatique en produisant des gaz à effet de serre inutiles

La nourriture produite non consommée occupe **1,4 milliards d'hectares de terres** : près de **30%** des terres agricoles mondiales.

Réduire le gaspillage alimentaire diminuera de **60%** le besoin d'accroître la production alimentaire pour satisfaire les besoins de la population en 2050.

## Gestes ANTI-GASPI

### Avant

- Je fais l'**inventaire** de ce qu'il reste
- J'établis les **menus** de la semaine
- Je fais une **liste** afin de mieux résister aux sirènes de la consommation

### Pendant

- J'achète ce dont j'ai vraiment **besoin**
- Je privilégie les produits en vrac pour prendre la **juste quantité**
- Je fais attention aux dates de péremption des produits

### Après

- J'organise mon frigo et mes placards selon la règle du « **1<sup>er</sup> entré, 1<sup>er</sup> sorti** »
- J'adapte le **mode de conservation** à la nature des aliments

## 550 PARTICIPANTS AU FORT LOTO DU MONT-VAUDOIS

Manifestation incontournable du Pays d'Héricourt, le Fort Loto du Mont-Vaudois a rassemblé 550 joueurs. Une soirée conviviale ordonnée avec brio.



Fort Loto, la jeunesse héricourtoise.

Cette manifestation festive est la principale ressource financière de l'Association des Amis du Fort du Mont-Vaudois (AFMV) qui l'organise chaque année à la Cavalerie. En effet la recette de la soirée sera investie, tout au long de l'année, dans l'entretien et

la rénovation du Fort. Une quarantaine d'Amis du Fort a participé avec énergie et enthousiasme à l'organisation de cette édition 2023 : buvette, placement, restauration... Florian Roëss a assuré l'animation et a su garder en haleine les joueurs durant les seize parties

de quines. À gagner durant cette soirée entre autres de nombreux lots : un séjour de trois jours chèvres et délices pour deux personnes, un vélo électrique, une télévision LCD de 43 pouces, un smartphone...

## UN SERVICE D'ENTRETIEN DES INSTRUMENTS À L'ÉCOLE DE MUSIQUE.

Trois cents quatre vingt élèves sont accueillis à l'école de musique du Pays d'Héricourt, tous pratiquent d'un instrument qui leur appartient ou qu'ils louent à l'école. Ces instruments ont besoin d'un entretien régulier.



Gérard Roëss, réparateur d'instruments.

Par le passé, Gérard Roëss agent de l'école de musique, formé à la réparation des instruments effectuait ponctuellement ce service. Parti à la retraite, Gérard Roëss afin de conserver aux familles un service de proximité a décidé de poursuivre cette activité en créant son entreprise d'entretien d'instruments. La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a passé une convention avec l'entreprise « Gérard Roëss Atelier de réparation ». Avec cet accord l'entreprise dispose d'un local dans le bâtiment de l'école intercommunale de musique et celle-ci dispose d'un service d'entretien de son parc instrumental à proximité.

# FAUBOURG DE BELFORT, DES TRAVAUX TITANESQUES.

Le programme d'embellissement du faubourg de Belfort, prévu en deux tranches, a commencé le lundi 17 juillet 2023. Un aménagement pour limiter la vitesse des automobilistes et sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes.



La première tranche de travaux, en phase d'achèvement, concerne le segment entre le giratoire du Leclerc et de l'avenue Léon Blum. Des travaux réalisés en trois opérations distinctes.

## 1. REPRISE DES RÉSEAUX.

Sur plusieurs secteurs les réseaux eau potable, eau pluviale et assainissement présentait un état précaire avec des déformations, des effondrements et des fissures. L'entreprise CLIMENT de Voujeaucourt dans le Doubs a effectué les travaux nécessaires à leur rénovation pour un montant de 644 161 € HT.

## 2. RÉFECTION DE LA VOIRIE.

Les travaux de voirie réalisés par l'entreprise EUROVIA de Bavilliers ont consisté en la création d'une nouvelle chaussée de 6 mètres de largeur, d'une bande cyclable de 2 mètres de largeur en site propre sur chaque côté de la voie, d'un trottoir des deux côtés de la chaussée d'une largeur de 1,90 mètre et d'une bande espace vert de 2 mètres de largeur permettant d'infiltrer les eaux de pluie collectées sur la chaussée.

## 3. PLANTATION ET STRUCTURATION D'ESPACES VERTS.

Les espaces dédiés aux plantations comprendront un alignement d'une quinzaine d'arbres (aulnes) plantés dans des fosses d'arbres placés d'un seul côté de la voie. Quelques arbres (6 ormes) seront plantés sur des points remarquables pour donner davantage de volume dans des zones importantes comme le parc de la Roseraie. Des graminées seront semées sur une surface d'un peu plus de 1200 m<sup>2</sup> et les noues seront ensemencées.

**Le montant des travaux de cette première tranche s'élève à 1 898 102 € HT. Ces travaux sont subventionnés à hauteur par l'Etat, le Département de la Haute-Saône, l'Agence de l'eau, le Fonds Européen Développement Economique Régional (FEDER). Le reste à charge pour la ville est de 852 102 € (45 %).**

## LA FUTURE GARE ROUTIÈRE.

La construction de la future gare routière lancera le programme de requalification de l'ancien site Packmat et du secteur de la place du marché. Un espace de 19 600 m<sup>2</sup> qui sera remodelé et renaturé.



Image de synthèse de la future gare routière

La gare routière concentrera sur un même site le flux des véhicules dédiés au transport scolaire et aux liaisons en direction de Belfort et de Montbéliard. Elle sera connectée à la gare SNCF. La structure comportera un ensemble d'ombrières équipées de panneaux photovoltaïques. La gare routière s'insérera dans un projet d'ensemble qui a vise à réhabiliter la friche de l'ancienne usine Packmat.

### UNE GARE INSÉRÉE DANS UN ENSEMBLE RENATURÉ ET VÉGÉTALISÉ.

Cet ambitieux projet comprendra des espaces renaturés et végétalisés

qui constitueront autant d'îlots de fraîcheur. L'ancien ruisseau qui traversait autrefois une partie de ces lieux sera recréé. Au delà de son intérêt esthétique, ce nouveau cours d'eau permettra d'écouler naturellement les eaux de pluie qui auront été collectées par des noues. Aussi ce nouveau dispositif déchargera la station d'épuration. Les habitants auront tout loisir de se connecter à la dorsale cyclable qui sert de colonne vertébrale aux différentes pistes déjà réalisées sur la ville. Des cheminements piétonniers seront aménagés en direction des établissements scolaires,

du centre ville et de la gare SNCF.

### UN RUISSEAU POUR UNE AMBIANCE BUCOLIQUE.

Les travaux seront réalisés en privilégiant toutes les solutions écologiques possibles : infiltrations, plantations diverses et variées, limitation des pollutions. Le déroulement du chantier s'effectuera dans la concertation et les perturbations pour les riverains seront limitées.

**La future gare routière constitue la première phase de la réhabilitation du secteur de la Place du Marché et de l'ancien site industriel occupé par l'usine Packmat. Les travaux d'aménagement de la gare sont estimés à 300 000 €uros. Le projet de cette gare routière s'inspire d'un modèle réalisé à Sélestat aux abords du Lycée Schwilgué et du Collège Mentel, gare qui est en fonction depuis une dizaine d'années et qui ne présente aucune difficulté de fonctionnement.**

# ENTREtenir LES RÉSEAUX, MAINTENIR UN SERVICE DE QUALITÉ.

Le programme d'entretien et de modernisation des réseaux eau et assainissement s'est poursuivi cet été. Un investissement massif pour réduire les pertes en eau et assurer le bon fonctionnement de la station d'épuration.



L'entreprise Monnier d'Argiesans, travaille sur les réseaux de la rue des Arts.

Au programme de cet été 2023, la rue des Arts et la rue des Pologne.

## RUE DES ARTS.

En travaux depuis la fin du mois de mai, la rue des Arts est de nouveau accessible depuis le mois de septembre. Vétustes, les conduites d'eau et d'assainissement de la rue ont été remplacées et une nouvelle bande de roulement posée.

Les travaux concernant les réseaux ont été effectués par l'entreprise Monnier d'Argiesans pour un montant de 132 740 € HT, l'entreprise Eurovia a réalisé les aménagements et les enrobés pour un montant de 46 650 € HT.

## RUE DES POLOGNE

Les travaux ont débuté au mois de

juillet, ils ont consisté au renouvellement des canalisations d'eau potable. La pose du nouvel enrobé a été effectuée au mois de septembre. Ces travaux ont été réalisés par les entreprises Courtot et Eurovia pour un montant de 161 184 € HT. Le coût de l'aménagement de la bande de circulation s'est élevé à 63 373 € HT.

**Depuis 2014 la commune d'Héricourt s'est engagée dans un vaste programme de renouvellement des canalisations d'eau potable avec les soutiens financiers du département de la Haute-Saône et de l'Agence de l'Eau. Ce programme de renouvellement a permis de réduire drastiquement les pertes en eau potable et d'améliorer le rendement dans les secteurs qui ont été renouvelés : Saint Valbert, Byans et faubourg de Belfort (1<sup>ère</sup> tranche de travaux).**

# CHAUFFERIE BOIS DES CHENEVIÈRES : 6 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENT.

La société publique locale Territoire 70 a présenté au Conseil Municipal, le 30 mai 2023, une première esquisse du projet de chaufferie bois au quartier des Chenevières. Un programme réalisé en quatre phases entre 2025 et 2030.



Exemple de chaufferie bois pour la quartier des Chenevières.

Cette future chaufferie bois sera dimensionnée pour subvenir aux besoins des 585 logements d'Habitat 70, du collège Pierre et Marie Curie, du groupe scolaire Robert Ploye, du centre sportif intercommunal André Girard, du centre médico social, de l'espace Jean Ferrat mais aussi des bâtiments privés comme la boulangerie, le café et la pharmacie.

## 2 KILOMÈTRES DE RÉSEAU ET 15 SOUS-STATIONS.

Les travaux de génie civil, de voirie et réseaux divers (VRD) sont estimés à 1 100 850 €uros. 3,5 millions d'€uros sont budgétés pour la production de chaleur et concernent entre autres, la chaufferie bois (1 414 350 €uros), le bâtiment de stockage combustible (313 620 €uros), et les chaudières gaz d'appoint et de secours. 2 kilomètres de réseau subdivisés en 37 tronçons

et 15 sous-stations seront installés pour un montant estimé à 1 514 993 €uros.

La réalisation d'un réseau de chaleur bois au quartier des Chenevières permettra de réduire significativement la facture de chauffage des ménages et de réduire l'émission des gaz à effet de serre grâce au recours et à l'emploi des énergies disponibles en quantité localement.

**La réalisation de la chaufferie bois du quartier des Chenevières et son réseau de distribution représentent un investissement de 6 millions d'€uros. Le coût de la construction de cet équipement structurant sera subventionné à 50 % à minima. Ce programme important pour l'environnement du quartier et de la Commune sera réalisé en 4 phases durant la période 2025 – 2030.**

## AMÉLIORATION DU STATIONNEMENT FAUBOURG DE MONTBÉLIARD.

La déconstruction de l'ancienne épicerie située 36 faubourg de Montbéliard a fait place à un nouveau parking. 25 nouvelles places de stationnement pour fluidifier les entrées et les sorties du groupe scolaire E. Grandjean et de la Maternelle G. Paris.



Nouveau parking Faubourg de Montbéliard - 25 places.

Cette nouvelle réalisation vient compléter les travaux qui ont été effectués rue Marcel et Juliette Elion dans le cadre du programme d'aménagement du schéma vélo de la Ville d'Héricourt.

### LA RUE ELION MÉTAMORPHOSÉE.

Pour mémoire, la rue Elion a été transformée en une piste cyclopiétonne. Cette nouvelle piste sécurise les entrées et les abords du groupe scolaire et constitue le premier segment concret de la future piste cyclable entre le faubourg de Montbéliard et la gare

ferroviaire d'Héricourt rendue possible grâce à la passerelle de la rue des Prés. Afin de freiner la circulation automobile et donner la possibilité aux écoliers de traverser la voie en toute sécurité, un plateau ralentisseur a été construit.

### UN PARKING DE 25 PLACES.

La construction de ce nouveau parking sur l'emplacement de l'ancienne « épicerie Tramzal » qui a été démolie du 11 au 15 avril 2023 par l'entreprise « Batichoc Démolition » de Riedisheim dans le Haut Rhin, compense les 15 places de stationnement qui ont été supprimées lors de l'aménagement de la rue Elion. Cette nouvelle aire de stationnement permet d'éviter les embouteillages automobiles aux abords de l'école maternelle Gabrielle Paris et du groupe scolaire Eugène Grandjean au moment des entrées et des sorties des écoliers.

## RÉFECTION DE LA RD 240 ENTRE BYANS ET VERLANS.

Le Département de la Haute-Saône a entrepris la réfection de la section de la route départementale 240 entre Byans et Verlan. Un chantier à 46 180 € TTC.



RD 240 - BYANS.

Programmés de longue date, ces travaux ont été effectués le vendredi 1<sup>er</sup> septembre 2023. L'entreprise Eurovia, antenne de Bavilliers a réalisé l'opération de reprofilage de la route, le recouvrement de la chaussée en grave émulsion et la mise à niveau des accotements pour un coût d'intervention de 36 500 € TTC. L'entreprise Probinord a réalisé un enrobé coulé à froid qui recouvre la totalité de cette section pour un montant de 9680 €.

# HÉRICOURT, PETITE VILLE DE DEMAIN.

Petites villes de demain est un programme porté par l'État qui vise à renforcer les atouts et l'attractivité des villes centres de moins de 20 000 habitants. Une convention cadre avec l'État a été signée le jeudi 06 juillet 2023.



Esplanade Jean-Pierre Michel , rénovation du cœur historique.

La ville d'Héricourt a établi pour quatre années un plan d'action selon deux axes, renforcer l'attractivité de la ville centre et réduire son empreinte carbone.

## **DYNAMISER LE CENTRE HISTORIQUE.**

La Commune a décidé de dynamiser le centre ancien qui pour l'heure n'est pas suffisamment valorisé. À cette fin, la tour du Château, la maison Lièvre seront rénovées et le Musée Minal restructuré.

Développer l'économie et valoriser le cadre de vie.

La reconquête des friches industrielles se poursuit sur le territoire communal.

Au quartier de la Tuilerie, implantation de nouvelles activités et de nouveaux services avec la création d'un hôtel d'entreprises et d'une maison médicale. Sur l'ancien site industriel Packmat création d'une gare routière et redéploiement de services publics avec l'installation du siège de la CCPH dans les locaux de l'ancien DIA. La poursuite de la réfection de l'entrée de ville côté Belfort avec l'aménagement de l'avenue Léon Jouhaux participe aussi à l'amélioration du cadre de vie.

## **RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE.**

Une Opération d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain

(OPAH RU) est envisagée en centre ville pour donner des couleurs aux façades et accompagner une mise aux normes des logements en matière de chauffage. La rénovation des bâtiments publics se poursuivra (salle des Fêtes, écoles Ferry et Grandjean) et un nouveau parc écologique sera créé. Le programme de pistes cyclables continuera d'être développé avec la création d'une dorsale pour traverser la ville : jonction Héricourt / Montbéliard ; accès au Collège Saint Joseph et au Lycée Louis Aragon depuis le centre ville ; jonction avec la gare SNCF. Au quartier des Chenevières une chaudière bois est programmée.

**Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt a signé la convention Accord Cadre Petites Villes de Demain le jeudi 06 juillet 2023 en mairie d'Héricourt avec le représentant de l'État, Arnaud Quiniou, sous-Préfet de Lure. La ville d'Héricourt sera accompagnée financièrement par l'Etat, la Banque des Territoires et Action Logement.**

# UNE RENTRÉE DES CLASSES SOIGNEUSEMENT PRÉPARÉE.

Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt et Dominique Vareschard, Adjointe à l'éducation, ont effectué à l'occasion de la rentrée, une tournée des écoles maternelles et primaires de la ville. Des écoles entretenues, des moyens maintenus.



Visite des élus - Groupe Robert Ploye.

Lors de cette visite, Le Maire et son Adjointe à l'éducation, se sont assurés que les établissements scolaires de la cité étaient prêts pour accueillir les élèves et les enseignants dans les meilleures conditions. Restauration scolaire, sécurisation des accès, respect et mises aux normes, entretien des locaux... De nombreux sujets ont été évoqués et pour chacun d'entre eux, les élus ont proposé une solution satisfaisante, démontrant par la même le caractère prioritaire de l'éducation des enfants sur la commune.

## 250 000 € INVESTIS DANS L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS SCOLAIRES.

Les vacances d'été ont été propices aux travaux d'entretien. Toutes les écoles ont fait l'objet de soins attentifs. Nous vous livrons ici une liste non exhaustive :

- École de Bussurel : réfection des murs et peintures des classes 1 et 2...
- Groupe scolaire Robert Ploye : la salle des maîtres et la classe 4 ont été entièrement rénovées. Réfection de l'entrée principale de la cour, fermeture de la cour en façade nord, réfection peinture et béton pour la classe 4...
- Groupe Scolaire André Poirey : le bureau de la psychologue a été rafraîchi, réfection électricité et peinture, mise en conformité électrique, nouveaux meubles pour la classe 6...
- Maternelle Jules Ferry : le portail métallique de la cour de récréation a été modifié et une cabane à trottinette a été construite, mise en conformité électrique...

- Maternelle Louise Michel, réfection complète de la classe 1, dépose des pavés de verre et bouchement en maçonnerie, réfection de la classe 1 et remplacement des luminaires par pavés leds...

## DES EFFECTIFS STABLES.

Le Maire a souligné lors de cette visite la qualité du travail effectué par les agents du service bâtiment de la Commune. Il a aussi constaté la stabilité des effectifs dans les écoles maternelles et primaires avec 1053 élèves en 2023 (1066 en 2022). Fernand Burkhalter a aussi évoqué la végétalisation des cours d'école qui sera le chantier privilégié des années à venir.

Groupes Scolaires	Effectifs sept. 2022	Effectifs sept. 2023	Différence
ÉCOLES MATERNELLES PUBLIQUES	302	286	-16
Maternelle Ecole Privée Saint Joseph	62	49	-13
<b>TOTAL GENERAL MATERNELLES</b>	<b>364</b>	<b>335</b>	<b>-29</b>
ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES PUBLIQUES	562	572	+10
Ecole Primaire Privée Saint Joseph	140	152	+12
<b>TOTAL GENERAL ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES</b>	<b>702</b>	<b>724</b>	<b>+22</b>
<b>TOTAL MATERNELLES + ÉLÉMENTAIRES</b>	<b>1 066</b>	<b>1 059</b>	<b>-7</b>
Collège Pierre et Marie Curie	714	708	-6
Collège Privé Saint Joseph	336	344	+8
<b>TOTAL COLLÈGES</b>	<b>1 050</b>	<b>1 052</b>	<b>+2</b>
Lycée Louis Aragon	604	609	+5

## REYNALD CHAGROT, JEUNE RETRAITÉ.

Reynald Chagrot, directeur du groupe scolaire André Borey a fait valoir ses droits à la retraite. Trente-trois années au service de l'éducation des enfants.



Dominique Vareschard, Frédérique Millerand, Martine Pequignot, Reynald Chagrot et son épouse.

Reynald Chagrot a débuté sa carrière d'enseignant en 1990. Durant sa carrière il est passé par les écoles de Champey, Luze et Héricourt. A Héricourt il a exercé durant vingt-cinq années au groupe scolaire André Borey dont neuf années en tant que directeur d'établissement. La commune, très attachée à l'école et

au corps enseignant a tenu lui rendre hommage et a organisé une cérémonie pour célébrer son départ à la retraite. Dominique Vareschard, Adjointe à l'éducation a présidé ce moment convivial. Elle a remercié Reynald Chagrot au nom de la ville et de ses habitants pour son implication au

service de la collectivité et lui a souhaité une bonne retraite. Présente, Frédérique Millerand, Inspectrice d'Académie de la circonscription de Lure, a salué le professionnalisme de Reynald Chagrot et souligné son investissement pour la réussite scolaire des enfants.

## MAUD LE MÉTAYER, NOUVELLE DIRECTRICE DU GROUPE SCOLAIRE ANDRÉ BOREY.

Enseignante depuis 2012 à l'école primaire André Borey, Maud le Métayer succède à Reynald Chagrot parti à la retraite.



Maud le Métayer

Mère de deux enfants, âgée de 48 ans, Maud le Métayer est riche d'une expérience similaire acquise dans une école primaire à Grandvillars, dans le Territoire de Belfort. Elle a postulé à ce poste car les missions de direction l'intéressent. Elle sait pouvoir compter sur la bonne volonté de ses collègues et de conditions de travail très favorables.

Maud le Métayer est enchantée de poursuivre le partenariat avec la Commune d'Héricourt et l'Institut Médico -Educatif des Fougères dans le cadre de l'inclusion scolaire.

## DES MAISONS FLEURIES.

Organisé chaque année, le concours communal des maisons fleuries met en lumière les habitants d'Héricourt qui participent à l'embellissement de la cité. Des amoureux des fleurs qui magnifient notre cadre de vie.



Les lauréats du concours 2023

Comme traditionnellement les gagnants du concours communal des maisons fleuries ont reçu leurs prix au Château de la Roseraie. Danielle Bourgon, adjointe à l'environnement a présidé la cérémonie des récompenses en compagnie de Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt. Danielle Bourgon a félicité les récipiendaires pour leur

implication dans l'embellissement de notre cadre de vie.

### ÉCONOMISER L'EAU.

Fernand Burkhalter, après avoir remercié les lauréats pour leur participation, a rappelé l'importance pour la collectivité de s'adapter aux exigences de notre environnement et

a évoqué la question de l'arrosage et la nécessité d'économiser l'eau en limitant le fleurissement des espaces publics et en privilégiant les plantes vivaces plus résistantes et beaucoup plus frugales.

### LES LAURÉATS 2023 :

**CATÉGORIE UNE « Maison avec jardin très visible de la rue ou décor floral en bordure de voie publique » :**

**1<sup>ère</sup> VUILLEMENOT Annie, 2<sup>ème</sup> MICHEL Thierry, 3<sup>ème</sup> HUGUENIN-VUILLEMIN André**

**CATÉGORIE DEUX « Fenêtres, murs, balcons, terrasses » :**

**1<sup>ère</sup> BRIQUEZ Michel, 2<sup>ème</sup> ROUGERIE Claudine, 3<sup>ème</sup> ROBERT Marguerite.**

**CATÉGORIE TROIS « Jardins familiaux, caserne des pompiers, restaurants, cafés, commerces » :**

**1<sup>ère</sup> Billiotte, 2<sup>ème</sup> Boulangerie Maître, 2<sup>ème</sup> ex aequo La Filature, 3<sup>ème</sup> Le Piccadilly, 3<sup>ème</sup> ex aequo PMU**

### AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

**1<sup>er</sup> LOUYS Aurélien ; 2<sup>ème</sup> MEYER Didier.**

**Les trois premiers de chaque catégorie ont reçu un chèque de 120 €, les deuxièmes un chèque de 85 €, et les troisièmes un chèque de 65 €. Chaque participant a reçu un diplôme et un bouquet de fleurs.**

# OPÉRATION DE REBOISEMENT À BUSSUREL

A Bussurel, des parcelles de la forêt communale ont été endommagées lors des travaux de construction de la LGV et ravagées par les scolytes. Les intempéries et les maladies imposent de revoir les espaces de notre forêt communale fragilisée.



Pierre-Yves Sutter, maire délégué de Bussurel.

Une reconstitution de la forêt communale à Bussurel est en cours de réalisation sur 9,75 hectares et concerne les parcelles 54, 58 et 65. Suivant les recommandations de l'Office National des Forêts (ONF), sont implantées des espèces adaptées aux changements climatiques et beaucoup plus résistantes aux scolytes.

## DES ESSENCES ADAPTÉES.

Les essences qui ont été sélectionnées sont les suivantes : chêne sessile, douglas, alisier tormainal, pin noir

d'Autriche, pin laricio de Calabre, érable champêtre.

Cette opération de reboisement est subventionnée par l'Etat dans le cadre du dispositif France Relance. Les études préalables de ce projet ont été réalisées par l'ONF pour le compte de la commune d'Héricourt.

## UNE OPÉRATION SUBVENTIONNÉE À 80 %.

Le coût de ce programme de reboisement et de gestion durable de la forêt communale s'élève à

54 178,58 €. Il a été financé par l'État (ONF) à hauteur de 80 % soit un montant de 43 342,86 €. La commune d'Héricourt a contribué à ce projet pour 10 835,72 € soit 20 % du coût total.

L'entreprise Kretz SA d'Osthouse dans le Bas Rhin a été chargée des travaux de préparation de la végétation. Le groupement d'entreprises de reboisement Wadel SARL et Pépinières Wadel Ininger SCA de Uberstrasse dans le Haut-Rhin a fourni et mis en place les plants.

**Dans le cadre du renouvellement forestier du plan France Relance, 9,75 hectares de forêt ont été reconstitués à Bussurel avec de nouvelles essences plus résistantes au changement climatique et aux maladies. Il est à noter que la commune a refusé l'implantation d'un projet de centrale photovoltaïque sur ce site au profit de la nature et d'un espace forestier maintenu.**

# ESPACE SANTÉ D'HERICOURT, AU BÉNÉFICE DE TOUS.

La Mutualité Française de Haute-Saône construit actuellement un nouvel espace santé à Héricourt sur le site de l'ancien Super U. 4,5 millions d'euros investis pour réaliser le plus grand projet de son histoire.



Construction de l'espace santé sur le site de l'ancien SUPER U.

La Mutualité Française Haute-Saône a choisi de miser sur l'avenir et le potentiel de l'Aire Urbaine en investissant massivement à Héricourt. Ce nouvel ensemble immobilier épuré et moderne, respectueux des normes d'écoresponsabilité vise à répondre aux besoins des habitants d'Héricourt et de ses environs en matière de santé. Cet espace santé qui comptera 30 salariés comprendra les centres optiques et audition Écouter et Voir, le centre de santé dentaire avec deux ou trois dentistes supplémentaires, mais aussi l'espace Bien Être médical.

## UNE NOUVEAUTÉ, L'ESPACE BIEN ÊTRE MÉDICAL

Créé en 2007, Bien Être médical est une filiale de la mutualité française Haute-Saône. Son action vise à améliorer les conditions de vie des personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap en proposant du matériel médical en vente ou en location mais aussi des services aux professionnels et aux particuliers. Le magasin d'espace Bien Être santé occupera une cellule de 255 m<sup>2</sup>, il disposera d'un espace d'exposition reproduisant les lieux de vie avec mie en situation du matériel.

## DEUX DENTISTES SUPPLÉMENTAIRES.

Deux cellules, l'une de 60 m<sup>2</sup> et l'autre de 140 m<sup>2</sup> sont prévues à la location pour des professionnels des secteurs médicaux ou paramédicaux désireux de rejoindre ce nouvel espace de santé.

En plus d'accueillir régulièrement des actions de prévention et de dépistage bucco-dentaire l'espace santé d'Héricourt sera également un espace ouvert sur son environnement : partenariat avec des clubs sportifs locaux, accompagnement d'actions caritatives et de solidarité, ou bien encore un lieu de visites d'experts ou de décideurs en matière de santé.

**Le nouvel Espace Santé d'Héricourt, situé au 8 rue Edgar Faure sur le site de l'ancien Super U a nécessité un investissement de 4,5 millions d'euros. Ce nouvel espace écoresponsable est un exemple de densification urbaine à proximité d'un ensemble immobilier de 130 logements dont la commune veut faire un îlot de prospérité. L'Espace Santé comptera cinq cellules commerciales, un espace commun et un local de service. Un soin particulier a été accordé à l'esthétique du projet.**

# LES AÎNÉS AU PALAIS DES DUCS DE BOURGOGNE.

Le Centre Communal d'Action Sociale a organisé avec le soutien de la ville d'Héricourt un voyage pour les aînés à Dijon. 115 personnes ont participé à cette excursion.



Les Aînés en visite au palais des ducs de Bourgogne.

Pour ce déplacement le CCAS a affrété deux bus auprès de la compagnie Marron. Rendez-vous pour le départ était fixé à 7h15 sur le parking de la Halle Cerdan. Chaque participant a versé une participation de 58 euros pour profiter du

programme de cette journée culturelle et gastronomique.

## LE MUSÉE DU PALAIS DES DUCS DE BOURGOGNE POUR MISE EN BOUCHE.

À Dijon, les aînés ont visité le palais des ducs de Bourgogne, près

de 5 000 m<sup>2</sup> en accès libre dont notamment le Musée des Beaux Arts et ses espaces muséographiques, l'escalier monumental, la salle des gardes, les cuisines ducales...

Un spectacle cabaret de Music-hall  
Après la visite les participants ont déjeuné au cabaret « Odysséo » au domaine du lac de Kir dans un cadre de verdure, à deux kilomètres du centre ville de Dijon. Après s'être restaurés les aînés ont assisté à un beau spectacle dans une ambiance chaleureuse, avec plumes, paillettes et lumière...

Maryse Girod, adjointe aux affaires sociales et à la solidarité, et Sylvie Canti, conseillère déléguée aux personnes âgées ont accompagné nos aînés et se sont assurées du bon déroulement de cette excursion festive.

## CCAS : PROGRAMME DES ACTIVITÉS 2023 /2024.

**Ateliers Santé sur le thème de l'équilibre** à l'École de Musique à Héricourt (Salle d'expression corporelle) Comment éviter les chutes ? Animé par les ateliers Bons Jours. 12 séances de 1h les mardis après-midi de 14h00 à 15h00 du 12 septembre 2023 au 28 novembre 2023.

### Activité Marche nordique & Gymnastique douce

Les séances de marche nordique se dérouleront les mardis à partir du 12 septembre 2023. Rendez-vous au parking du stade du Mougnot à 10h30.

**L'activité de la gymnastique douce** aura lieu les mardis (hors vacances scolaires) à partir du 7 novembre 2023. Rendez-vous au gymnase du lycée Marcel Cerdan à 10 h 30.

### Aqua Gym

Séances d'initiation au bassin d'apprentissage à Héricourt L'activité aqua gym aura lieu durant 10 séances

les lundis matin de 11 h 00 à 12 h 00 : du 11 septembre 2023 à juin 2024.

### Révision Code et Conduite

Remise à niveau du code de la route et de la conduite automobile à l'École de Musique à Héricourt

Mars 2024 :

- les mardis 5 mars et 12 mars 2024 de 14 h 00 à 16h00: 2 séances de théorie,
- le mardi 19 mars de 8 11 30 à 12 h 00 : 1 séance de conduite

### Ateliers Mémoire

Exercices de mémorisation, jeux en lien avec la mémoire au Centre Simone Signoret à Héricourt

Les lundis après-midi de septembre 2023 à juin 2024 (hors vacances scolaires) de 14 h 00 à 17 h 00 :

- 1<sup>er</sup> groupe à partir du 11 septembre 2023,
- 2<sup>ème</sup> groupe à partir du 18 septembre 2023,
- Possibilité d'un 3<sup>ème</sup> groupe.

### Ateliers Informatique

Perfectionnement sur son ordinateur et/ou sur tablette et smartphone à l'ADCH 4 Faubourg de Montbéliard à Héricourt L'atelier informatique se déroulera en 2 groupes de 10 personnes soit de 9 h 30 à 11 h 30 ou de 14h00 à 16 h 00 du jeudi 28 septembre 2023 au jeudi 14 décembre 2023 ainsi que du jeudi 7 mars 2024 au jeudi 30 mai 2024 (hors vacances scolaires).

**Vous êtes intéressé(e)s pour participer à l'un de ces ateliers ou animations, inscription uniquement au C.C.A.S.**

**45, rue du Général de Gaulle – Horaires d'ouverture : lundi de 14h00 à 17h00 ; mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Tél. 03 84 36 67 70.**

# LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE.

La lutte contre la désertification médicale est une priorité. La Ville d'Héricourt a mis en œuvre une politique volontariste afin de faciliter l'installation de professionnels de santé sur son territoire.



**Inès TASIC, Orthoptiste**

Un dispositif d'aide financière est proposé aux étudiants pour les soutenir dans leurs études et plus tard s'installer à Héricourt.

## **AIDER ET SOUTENIR FINANCIÈREMENT LES ÉTUDES.**

Inès Tasic qui était étudiante à l'école d'orthoptie de la Faculté de médecine de Strasbourg exerce à

Héricourt la profession d'orthoptiste depuis le début du mois d'octobre 2023. L'orthoptie consiste en des actes d'exploration, de rééducation et de réadaptation de la vision et au traitement des anomalies de la fonction visuelle. Sa fonction s'étend du nourrisson à la personne âgée et se fait uniquement sur prescription médicale.

## **4 000 € PAR AN PENDANT CINQ ANNÉES.**

La commune a décidé de soutenir Inès Tasic dans son projet d'installation et lui a proposé une convention de partenariat. Inès Tasic a bénéficié d'une allocation de 350 euros par mois pour achever son cursus du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 30 septembre 2023.

Désormais, diplômée elle perçoit une aide d'un montant de 4 000 euros annuels pendant cinq années, à compter de son installation depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2023.

En contrepartie, Inès Tasic exercera à Héricourt son activité d'orthoptiste pendant cinq années au minimum.

**La commune d'Héricourt a signé, dans le cadre d'un projet territorial de santé avec l'Agence Régional de Santé, une convention de partenariat avec Inès Tasic, orthoptiste, qui exerce à Héricourt. Son installation est effective depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2023.**

**Inès TASIC – Orthoptiste – 2 rue Edgar Faure – 70400 HERICOURT – 07 65 24 43 56**

# COUPE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ FUTSAL, VICTOIRE DES SPORTS GÉNÉRAUX.

Samedi 17 juin 2023 à Dijon, les footballeurs de la section Futsal ont remporté pour la deuxième année consécutive la coupe régionale. Une victoire sans appel 7 à 0 contre l'équipe de Belfort Montbéliard.



Les footballeurs héricourtois (orange) ont dominé Belfort Montbéliard

Vainqueurs de l'édition 2022 face à Besançon, les footballeurs héricourtois ont défendu leur titre avec brio contre l'équipe de Belfort Montbéliard. Pour accéder à la finale les Héricourtois ont battu successivement Baume les Dames en 8<sup>ème</sup> de finale (9 à 5), Besançon en quart de finale (4 à 1) et Dijon en demi-finale (3 -2).

## UN SUCCÈS INCONTESTABLE.

Pour disputer le trophée aux Héricourtois les joueurs de Belfort Montbéliard ont éliminé Belfort FC,

Lure et AC Besançon Futsal.

La finale a débuté sur un rythme soutenu. Héricourt a pris doucement mais sûrement le dessus, à la mi-temps grâce à Léo Moine Héricourt menait 2 à 0. Au retour des vestiaires les joueurs de Belfort Montbéliard reviennent très fort mais le gardien d'Héricourt est sur un nuage. Héricourt alourdit le score et se met définitivement à l'abri, puis prend le large avec un quatrième but. À noter la grosse performance de Léo Moine qui a inscrit un quintuplé.

Héricourt s'impose 7 à 0

## LES VAINQUEURS :

Berrahioui Oussama, Borne Hugo, Boudebza Abdelhamid, Boudebza Abdeerazak, Boudebza Ahmed, Boudebza Mourad, Boudebza Safwane, Boudebza Mustapha (dirigeant), Juillard Christopher, Le Garf Alexis, Moine Léo, Paye Pape Abdou, Rousseau Jérémy, Sbail Salhddine, Hami Jouhad, (dirigeant) Stenneler Alain (dirigeant).

## Renseignement

**Sports Généraux Héricourt Section Football**

**Président Mustapha BOUDEBZA**

**08 bis RUE DES EGALITES / 70400 HERICOURT**

**Tél. 06 46 71 38 83 / E-mail : hericourtsf.foot@wanadoo.fr**

**Site internet : <http://www.sg-hericourt-foot.fr>**

# 1 500 VISITEURS AU FORUM DES ASSOCIATIONS.

Cinquante cinq associations culturelles et sportives ont participé au Forum des Associations. Une manifestation organisée à la Cavalerie par l'Office Municipal des Sports (OMS) avec le soutien de la Ville d'Héricourt.



Forum des Associations - La Cavalerie.

Ce rendez-vous incontournable de la vie associative du Pays d'Héricourt s'est déroulé le samedi 02 septembre 2023. Ce salon vise à faire découvrir aux habitants les nombreuses activités qu'il est possible de pratiquer à Héricourt et dans ses environs.

Vingt cinq clubs sportifs affiliés à l'OMS et trente associations culturelles, musicales et patrimoniales ont délégué des représentants afin de répondre aux demandes et aux interrogations des visiteurs qui souhaitent pratiquer ou s'investir.

Cette année une grande attention a été portée par toutes les associations à la qualité de l'accueil. Des stands soigneusement agencés, de la

documentation en abondance et des animateurs soucieux d'apporter des réponses les plus précises.

## DES ACTIVITÉS POUR TOUS LES GOÛTS.

Des démonstrations ont été présentées tout au long de la journée : karaté, judo, tir à l'arc... L'association « En Mobylette » de Tavey, spécialisée dans la restauration d'anciens cyclomoteurs a présenté deux mobylettes « Bima » ancêtre de la BB Peugeot, ces deux exemplaires ont ravivé les souvenirs de jeunesse des plus âgés et fortement intrigué les plus jeunes.

Une fois encore le Forum des Associations a rencontré auprès du

public un franc succès, pour le plus grand bonheur des associations participantes mais aussi de Pascal Rousseau, président de l'OMS, et cheville ouvrière de cette manifestation.

Chantal Grisier, Adjointe au Sport, a félicité tous les participants et a remercié les membres de l'OMS pour leur implication dans l'organisation de ce salon.

Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt a rappelé l'importance de ce Forum pour le monde associatif héricourtois qui participe grandement au bien vivre ensemble.

**21<sup>ème</sup> ÉDITION • 10 KILOMÈTRES D'HERICOURT - DIMANCHE 10 DÉCEMBRE 2023**

**Les inscriptions peuvent être faites par :**

**Via le site sportif « LeSportif.com » jusqu'au 08 décembre minuit.**

**Par courrier, jusqu'au 4 décembre 2023 : Thierry ERNEWEIN - 31 rue des égalités - 70400 HÉRICOURT**

**Renseignements et Contact : <http://www.sghathle.fr> et [sghathle@wanadoo.fr](mailto:sghathle@wanadoo.fr)**

**Pour les courses des lièvres et des lapereaux : clôture des inscriptions le vendredi 08 décembre 2023.**

**ATTENTION PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE LE SAMEDI 09 ET LE DIMANCHE 10 DÉCEMBRE 2023.**

# UNE MAISON FRANCE SERVICES À HÉRICOURT.

Afin de renforcer la présence des services publics de proximité sur son territoire, la commune d'Héricourt ouvrira une Maison France Services au 31 rue du Général de Gaulle. Rapprocher les services publics au plus près des habitants.



En plus de ces services obligatoires, des services complémentaires pourront être proposés : Borne SNCF – Formalités relevant des collectivités (inscriptions scolaires...)

## FAVORISER L'INCLUSION NUMÉRIQUE.

La dématérialisation des services publics permet l'accès aux démarches administratives à une majorité d'utilisateurs mais elle exclut une partie de la population qui n'est pas familiarisée aux usages d'internet : personnes âgées, handicapées...

La mise en place de cette Maison France Services permettra d'accompagner ces personnes en difficulté dans leurs demandes en ligne comme par exemple avec les impôts. Ces personnes pourront être formées si elles le souhaitent à l'utilisation d'outils numériques : création d'une adresse mail, impression, numérisation de pièces pour un dossier administratif.

La Maison France Services d'Héricourt permettra aux usagers d'accéder à plusieurs services en un même lieu.

Dix organismes publics obligatoires représentés.

Deux agents polyvalents seront présents, ils assureront la mise en relation des usagers avec dix organismes obligatoires :

la Poste - Pôle emploi - la Caisse Nationale d'Assurance Maladie -

la Caisse Nationale d'Allocations Familiales - la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse - la Caisse de Retraite Complémentaire des Salariés de l'Agriculture, du Commerce, de l'Industrie et des Services (Agirc Arrco) - la Mutualité sociale agricole (MSA) - les Services de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) - des services du Ministère de l'Intérieur - des services du Ministère de la Justice.

**La Maison France Services d'Héricourt sera située au 31 de la rue du Général de Gaulle. Pour son fonctionnement elle bénéficiera :**

- d'une aide financière d'un montant de 20 000 €uros versée par l'Etat,
- d'une aide financière d'un montant de 15 000 €uros versée conjointement par les partenaires obligatoires.

**Deux agents sont en cours de recrutement pour assurer les missions d'accueil, de conseil et d'orientation.**

**NAISSANCES**

AHMADOUNE Alya, le 08/04/2023  
 BOUDEBZA Wassim, le 08/04/2023  
 PRÉVÔT Mahé, le 20/04/2023  
 ZEDIRA Anya, le 22/04/2023  
 CHAZELLE Soumeyah, le 22/04/2023  
 STANOJEVIC Milan, le 24/04/2023  
 FRACHKHA Lilas, le 01/05/2023  
 SCHROBILTGEN Naël, le 02/05/2023  
 BEDHIAF Inès, le 03/05/2023  
 JEREMIC Milan, le 04/05/2023  
 PASSANT Gabriel, le 09/05/2023  
 DHIFALLAH Lyna, le 12/05/2023  
 VONGUE Poevail, le 14/05/2023  
 GUEGUEN Timéo, le 19/05/2023  
 BURGUNDER Jean, le 21/05/2023  
 BAUER Céleste, le 26/05/2023  
 PRÉVOT Marcel, le 31/05/2023  
 PRÉVOT Louise, le 31/05/2023  
 BAQILI Idriss, le 02/06/2023  
 PROUVEZ Pablo, le 05/06/2023  
 ZEQRJ Roni, le 10/06/2023  
 BELKADI Hakim, le 17/06/2023  
 PRÉVOT Valentina, le 23/06/2023  
 REBAHI HALM Kessim, le 25/06/2023  
 BORDEX Elya, le 27/06/2023  
 RONDEY Hilona, le 08/07/2023  
 ABDELAZIZ Nuaym, le 14/07/2023  
 DEMOUGE Nina, le 21/07/2023  
 LAINE ARNOUX Kyara, le 23/07/2023  
 MAHSAS Sarah, le 24/07/2023  
 CLAPIER Evan, le 04/08/2023  
 GUINCHARD Lonny, le 11/08/2023  
 LAHJAR Fatima, le 12/08 /2023  
 ROVILLON PROVOST Lyla, le 16/08/2023  
 BRANDSTATIER Maylonn, le 17/08/2023  
 BARREIRO Amaïa, le 20/03/2023  
 PATUR Meliha, le 20/08/2023  
 YETIM CLERC Rose, le 20/08/2023  
 EL KIZIOUA Donna, le 21/08/2023  
 KIEFFER Yamina, le 23/08/2023  
 MAHI Aymen, le 24/08/2023  
 THUET Élyo, le 06/09/2023  
 POIROT Lahna, le 16/09/2023  
 FUNDER Robin, le 22/09/2023  
 ISMAL Ela, le 23/09/2023  
 MALLARD Romain, le 27/09/2023

**MARIAGES**

SERIR-ATIA Kamel et MARTINS  
 FERREIRA Florence le 28/04/2023  
 MAJDA Karim et GONZALES Virginie  
 le 06/05/2023  
 FORMENTEL Joshua et PIERRE

Carole le 06/05/2023  
 YAZICI Fatih et ASLAN Sevgi le  
 19/05/2023  
 ZEMZAMI Mohamed et SADKI Fatna  
 le 20/05/2023  
 MARTIN Cyril et QUIRONI Laurédane  
 le 20/05/2023  
 SANTORO Toni et BOFFY Emilie le  
 03/06/2023  
 LAMBOLEY-DEPOIRE Florent et  
 LECUYER Chantal le 10/06/2023  
 BERRAHIOUI Oussama et  
 BOUDEBZA Latifa le 10/06/2023  
 MONNIN Cyril, Jean Luc et JOKERLÉ  
 Camille le 16/06/2023  
 LECRIVAIN Anthony et BRINGARD  
 Sandy le 24/06/2023  
 MUNSCH Xavier et DORNIER Aline  
 le 01/07/2023  
 GUINCHARD Romain et FAIVRE  
 Mégan, le 01/07/2023  
 GUILLER Dimitri et PARENT Sandra  
 le 15/07/2023  
 DAMBRE Mathieu et BARTHOD  
 Maëva le 15/07/2023  
 FRANÇOIS Jean-Pierre et SAKOUAN  
 Hanane le 22/07/2023  
 BEGEY Jean-Paul et KELLER Annie  
 le 22/07/2023  
 DHIFALLAH Sabri et FICHTER  
 Camille le 22/07/2023  
 STEVENOT Martial et DA SILVA  
 Annie le 29/07/2023  
 FIAT Fabien, et CARBONNIER  
 Christelle le 05/08/2023  
 LEFÈVRE Dominique et BLOUET  
 Dominique le 05/08/2023  
 VILELA Guillaume et MERCKEL  
 Nadège le 19/08/2023  
 NICAJ Dukagjin et BERISAG Mélinda  
 le 26/08/2023  
 BENALDIA Rayan et BOUZANA  
 Cherifa le 26/08/2023  
 DISSAUX Bruno et SOARES  
 RESENDE Maria le 23/09/2023  
 RUIZ Julien et DEROUCK Aurélie le  
 30/09/2023

**DÉCÈS**

MENGARELLI Fabio, le 22/04/2023  
 HOZOTTE Gérard, le 28/04/2023  
 VISCHI Simone, née SEGUIN le  
 01/05/2023  
 DRAPIER Paulette, le 04/05/2023  
 FROSSARD Marcelle, le 04/05/2023  
 PODRAZA Edouard, le 16/05/2023  
 RÉMOND Robert, le 17/05/2023

MEDDOUR Abdelkrim, le 19/05/2023  
 JOLY Andrée, le 21/05/2023  
 MÉGNIN Eugène, le 22/05/2023  
 GRAFFE Ginette, née HENRY le  
 22/05/2023  
 GUENAT Isabelle, née KMOCH le  
 22/05/2023  
 MOREL Jossiane, née PERRIN le  
 24/05/2023  
 BEDEZ Nicole, née FRANÇOIS le  
 30/05/2023  
 CHAUMONNOT Xavier, le 01/06/2023  
 PAYET Rock, le 02/06/2023  
 GRAF Suzanne, Marie, Aline, née  
 BOBY, le 07/06/2023  
 GUEDAT Nicole, née FONTAINE, le  
 16/06/2023  
 CAUSERET Jean, le 19/06/2023  
 ISLER Jacques, le 22/06/2023  
 JACQUES Matthieu, le 24/06/2023  
 JUIF Gérard, le 06/07/2023  
 SAVOYE Dany, née BOULAY le  
 10/07/2023  
 FITSCH Eric, le 10/07/2023  
 LHOMME Pascal, le 11/07/2023  
 ROY René, le 14/07/2023  
 DELBOS Denis, le 23/07/2023  
 DA COSTA PEREIRA RESENDE Maria,  
 née PINTO SOARES le 25/07/2023  
 SOLIGNAT Simone, née BESSARD le  
 27/07/2023  
 MITTON Raymond, le 30/07/2023  
 GUERRINGUE René, le 05/08/2023  
 DOUILLET Jean-Marie, le 08/08/2023  
 COMPARON Marcelle, née RIELLA,  
 le 16/08/2023  
 FERA Thierry, le 17/08/2023  
 GÉHANT Robert, le 19/08/2023  
 JORDAN Laurence, le 29/08/2023  
 FELTEN Raymond, le 29/08/2023  
 DEMSKI Francis, le 30/08/2023  
 MOREL Fernand, le 02/09/2023  
 MATHEY Gisèle, née LEMPEREUR, le  
 05/09/2023  
 TRACOGNA Albert, le 06/09/2023  
 KORBEL Marcel, le 06/09/2023  
 BORSATO Néréo, le 11/09/2023  
 NARDIN Micheline, née ROESS le  
 12/09/2021  
 HENRIST Stéphane, le 12/09/2021  
 ROUSSELOT Bernard, le 18/09/2021  
 RAYMOND Josiane, née HENRY, le  
 20/09/2021  
 PILOT Claude, le 27/09/2021  
 BIANCHI Violette, née YOU, le  
 03/10/2023

**ÉLUS SOCIALISTES ET RÉPUBLICAINS****« HÉRICOURT UNE VILLE ACTIVE, PLUS SÛRE ET ÉCOLOGIQUE »**

Héricourt et la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt poursuivent sans relâche leurs projets de développement économique. La deuxième phase des Guinottes III est enclenchée, trois nouvelles plateformes sont en cours de construction.

De nouvelles entreprises pourvoyeuses d'activités s'implanteront. Ces entreprises au même titre que celles qui ont déjà choisi notre territoire contribueront au maintien et à la qualité de nos services mais aussi de l'emploi.

La dernière friche en centre ville, qui faisait autrefois partie de l'ancienne filature située rue de la Tuilerie, a été déconstruite. Elle fera place très bientôt à un village d'entreprises. Dix artisans y prendront leurs quartiers et développeront leurs activités respectives.

Ce village d'entreprises démontre, lorsque cela est possible, notre volonté de sobriété foncière avec le

réemploi d'anciens espaces industriels réhabilités pour de nouvelles activités.

Les réserves foncières dédiées au développement économique, dont notre territoire a besoin pour assurer son avenir à moyen terme, sont taries. Il devient urgent de remédier à cette problématique si nous voulons arrimer notre territoire au processus de réindustrialisation engagé dans notre pays. La création de nouvelles zones d'activité s'impose aussi par la demande très forte des entreprises qui veulent s'installer chez nous.

Des travaux importants sont actuellement en cours de réalisation. Faubourg de Belfort, le programme d'embellissement, prévu en deux tranches, sécurisera les déplacements des piétons et des cyclistes, la sécurité et la bonne mobilité des habitants est une priorité.

L'aménagement de nos espaces de vie comme l'ensemble de nos projets, présents et futurs, font une place prépondérante à la question environnementale : l'entretien de nos réseaux, (eau et assainissement) la renaturation de l'ancien site

Packmat, la future gare routière, la future chaudière bois des Chenevières, le reboisement de la forêt à Bussurel, s'inscrivent dans une démarche de préservation et de sauvegarde de la nature.

La création du nouvel espace santé sur l'ancien site du SUPER U avec l'arrivée de deux nouveaux dentistes, l'installation d'une orthoptiste, nous encouragent à persévérer dans nos démarches en faveur de la santé.

Cet été vous avez pu profiter de nombreuses manifestations culturelles, souvent de très bonne facture.

Les spectacles de l'Ecole Intercommunale de Musique, les programmations de l'association Musiques en Pays d'Héricourt, les Terrasses de l'Été et les deux concerts tribute à Daniel Balavoine et Johnny Hallyday ont ravi le plus grand nombre.

Déjà, tous les acteurs de ces différents événements, travaillent à préparer la prochaine saison estivale.

**MAJORITE MUNICIPALE DE GAUCHE****Europe Écologie Les Verts Danielle Bourgon****Liste « Héricourt, une ville active, plus sûre et écologique ».**

Héricourt se transforme et se développe. Faubourg de Belfort la première tranche de travaux se termine. Cet aménagement vise à sécuriser les déplacements et à limiter la vitesse automobile excessive trop souvent constatée. Ce programme de réhabilitation a été conçu dans le plus strict respect de l'environnement avec l'emploi de matériaux agréés. Les réseaux eau et assainissement du secteur ont été complètement renouvelés, les risques de pertes d'eau potable sont désormais fortement limités et les eaux claires parasites du faubourg ne viendront plus saturer la station d'épuration. Des arbres seront plantés et des espaces végétalisés, ils constitueront autant de puits de fraîcheur durant les périodes estivales de plus en plus souvent caniculaires.

La question environnementale et au cœur de la problématique de l'ensemble de nos projets :

renaturation de l'ancien site Packmat, future gare routière, future chaudière bois du quartier des Chenevières ; tous ces projets sont élaborés et conçus avec la volonté de préserver et sauvegarder notre environnement.

Le reboisement d'un secteur de la forêt de Bussurel (95 hectares) avec des espèces adaptées aux changements climatiques et plus résistantes aux maladies et aux parasites démontre notre volonté de maintenir un espace forestier pour les générations à venir. Pour réaliser ce programme nous avons refusé l'implantation sur ce site d'une centrale photovoltaïque.

Le cadre de vie des habitants est une priorité, c'est pourquoi les jardiniers communaux s'activent tout au long de l'année pour l'entretien et l'embellissement de nos espaces et de nos rues. Aussi l'entretien de notre cimetière leur incombe. Un programme de mise en conformité est engagé et une procédure de reprise de concession à l'état d'abandon est

actuellement en cours. Les habitants peuvent se recueillir dans les conditions les plus sereines.

Depuis quelques années la Commune a réduit très significativement les arrosages qui sont effectués avec de l'eau de récupération. Aussi dans le même temps la Commune a décidé de privilégier pour ses plantations, l'emploi de plantes vivaces et durables. Beaucoup plus frugales en eau, et beaucoup plus résistantes ; elles peuplent désormais nos espaces publics les plus fréquentés : la Roseraie, au quartier Maunoury, le nouveau parc urbain de la Lizaine, l'esplanade Jean-Pierre Michel...

L'eau est une ressource précieuse qui devient rare. Des efforts sont conduits à l'échelle de notre collectivité pour l'économiser et nous en sommes très fiers ; nous invitons les habitants à fournir des efforts et veiller journalièrement à contrôler leur consommation au réel nécessaire.

Danielle Bourgon élue EELV

«Héricourt Une ville active, plus sûre et écologique»

**OPPOSITION DE GAUCHE HÉRICOURT EN COMMUN**

En cette fin d'année 2023, notre commune doit relever de nombreux défis. Quelles réponses apporter aux difficultés financières qui touchent les familles, les jeunes et les retraités (inflation, décrochage des salaires, stagnation des pensions de retraite...) ? Dans quelle direction doit aller le développement économique et urbain de notre ville dans le contexte du changement climatique ? Quelle place peut avoir Héricourt au sein du pôle métropolitain alors qu'il n'existe toujours pas de transport en commun reliant notre ville aux principales villes de l'aire urbaine ? Quelles mesures doivent être prises pour qu'on puisse assurer la tranquillité publique dans tous les quartiers de la ville ? Quelle place donner aux acteurs culturels, sportifs, caritatifs et à tout le monde associatif qui font la fierté de notre ville. Et enfin comment permettre à notre commune de retrouver

à nouveau une respiration démocratique ? La demande est très forte parmi la population ! Rétablir la confiance entre le maire et ses administrés, loin de tout sectarisme et dogmatisme. A ces questions, à ces défis, notre groupe « Héricourt en commun », y répond en faisant quelques propositions phares qui ne sont pas à prendre ou à laisser. Renforcer l'aide aux familles, aux jeunes, aux seniors : bourses municipales, prise en charge des adhésions aux activités culturelles et sportives, muscler l'action du centre social Simone Signoret et du CCAS. Soutenir plus fortement les associations agissant auprès des personnes en difficulté. Réduire l'étalement urbain (les équipements culturels doivent s'installer en ville sur nos friches). Construire des puits de fraîcheur et arrêter de couper les arbres de notre ville. Revivifier notre centre-ville dont beaucoup trop de commerce ferment leur rideau. Travailler avec force

et conviction au sein du pôle métropolitain pour se connecter aux transports urbains de Belfort et Montbéliard. La fusion de notre commissariat avec celui de Montbéliard a démontré son échec. Il faut revenir dessus et demander un commissariat de plein exercice dans notre ville. Voilà quelques pistes que nous mettons dans le débat. Notre groupe ira à votre rencontre dès le début de l'année prochaine, de manière décentralisée dans tous les quartiers de la ville pour échanger et écouter ce qui vous avez à dire. Nous avons toutes et tous Héricourt en commun !

Pour le groupe Héricourt en commun, les élus PCF, EELV, GRS et citoyens : Maryse PORTAZ, Ouari BELAOUNI, Marianne ECOFFET, Quentin HAFEKOST, Jean-Claude Ancelin, DAVAL Sylvie et Gilles LAZAR

**OPPOSITION DE DROITE HÉRICOURT VIVANTE**

Suite à la démission de mon prédécesseur censé représenter la Droite Héricourtoise, je reviens siéger au Conseil Municipal d'Héricourt et au Conseil Intercommunal du Pays d'Héricourt. À nouveau, je m'engage pour défendre les intérêts des habitants d'Héricourt et du Pays d'Héricourt, indépendamment de leurs étiquettes politiques. Je veux être au service de celles et ceux qui rencontrent des difficultés de toutes natures dans leur quotidien. Mes concitoyennes et mes concitoyens me connaissent et savent qu'ils peuvent compter sur moi, dans les bons comme dans les mauvais

moments. Positive et soucieuse de l'intérêt général, je veux participer de manière active et constructive à la vie de nos deux collectivités. J'apporterai mon soutien et mon suffrage aux projets que j'estimerai intéressants pour le bien être de tous les habitants. De nombreux sujets très importants seront abordés lors des conseils municipaux et intercommunaux, je débattrai avec honnêteté et efficacité dans l'intérêt général. Héricourt a besoin de développer son attractivité. Les habitants d'Héricourt et du Pays d'Héricourt manquent cruellement de médecins, qui pour remplacer les médecins qui partiront bientôt à la retraite ? Voici parmi beaucoup d'autres sujets les

thématiques qui me préoccupent.

Je veux ici m'adresser aux Héricourtoises et aux Héricourtois de droite pour les appeler à l'unité. Unis et mobilisés nous atteindrons nos objectifs, et nous pourrons mieux nous battre. Aujourd'hui nous devons déjà nous préparer aux prochaines élections municipales à venir. Trois années c'est à la fois long et court, nous devons nous préparer aujourd'hui si nous voulons gagner demain et faire valoir nos idées et nos projets.

Anne-Marie BOUCHE Les Républicains. (LR)

# LE MOYEN AGE CÉLÉBRÉ À L'ESPLANADE JEAN-PIERRE MICHEL

La fête du Château d'Héricourt a retrouvé son cadre naturel pour cette quinzième édition très ensoleillée. Une esplanade resplendissante pour une fête populaire réussie.



Organisée les 9 et 10 septembre 2023 par l'association Histoire et Patrimoine d'Héricourt (HPH), avec le soutien de la ville d'Héricourt et de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, cette fête vise à faire découvrir la vie et les mœurs à l'époque médiévale. Un voyage dans le temps en compagnie d'artistes et d'artisans passionnés et passionnants.

## UNE DÉAMBULATION COSTUMÉE EN CENTRE VILLE.

Pour cette quinzième édition, Renaud de Bourgogne, seigneur d'Héricourt a invité tous les enfants de la commune, des écoles maternelles et primaires, à venir défiler costumés en centre ville.

Un cortège très coloré a démarré vers l'église pour se rendre place de la mairie. Remplis de fierté les enfants ont ensuite déambulé le long des échoppes du centre ville et ont rejoint l'esplanade Jean-Pierre Michel. Dans une salle de la Tour du Château, les enfants qui ont paradé ont reçu un cadeau au cours d'une cérémonie d'adoubement présidée par Daniel d'Héricourt garde des sceaux de l'association. Les enfants et les adultes qui le souhaitent ont pu se faire photographier dans un décor médiéval par un photographe professionnel moyennant une participation de quelques écus.

## DES ANIMATIONS, DE LA JOIE ET DE LA BONNE HUMEUR.

De nombreuses animations médiévales ont été proposées au public par les artisans et artistes présents : forgeron, tailleur de pierre, peintre, tisserand,... Différents stands ont présenté aux visiteurs des spécialités, comme par exemple le Rucher de Saint Desle d'Esprels en Haute-Saône avec son hydromel artisanal. Des démonstrations de combats très réalistes, et des spectacles de théâtre ont rythmé ces deux journées. Une petite restauration et une buvette étaient à disposition.

**La Fête du Château est organisée par l'association Histoire et Patrimoine d'Héricourt avec le soutien de la Ville d'Héricourt, de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt et du Conseil Départemental de la Haute-Saône dans le cadre de l'opération « Été Festif Ensemble »**

**Si vous souhaitez participer à la sauvegarde du patrimoine d'Héricourt dans la joie et la bonne humeur vous pouvez rejoindre l'Association Héricourt et Patrimoine d'Héricourt, 16 impasse de la Voûte prolongée 70400 Héricourt – Tél. 07 68 46 72 95**

## L'ESSENTIEL DB ET ATTITUDE, DEUX SOIRÉES BONHEUR.

Organisés par la commune à la Cavalerie, deux concerts populaires ont permis au public héricourtois de réécouter les tubes de Daniel Balavoine et de Johnny Hallyday. Salle comble pour deux belles soirées musicales.



Le groupe « L'essentiel DB » a repris avec talent les tubes mythiques de Daniel Balavoine. Un spectacle grandiose qui a eu lieu le vendredi 02 juin 2023. Un show durant lequel le chanteur Morgan Marlet et ses musiciens ont apporté une touche personnelle et rafraîchissante. Un hommage à Daniel Balavoine qui a tenu toutes ses promesses.

### DES FANS COMBLÉS.

Le groupe « ATTITUDE » a rendu hommage à l'œuvre de Johnny Hallyday le vendredi 15 septembre 2023. Durant plus de deux heures, ce groupe belge, a repris avec énergie les chansons les plus emblématiques de la plus grande star du rock français. Le chanteur Jacques Weck, au timbre de voix semblable à celui de Johnny a ravi les fans tout au long de la soirée. Dix musiciens talentueux pour un spectacle de haute volée.

## SALON DES ARTS À LA CAVALERIE.

L'association Arts Héricourt a organisé les 7 et 8 octobre à la Cavalerie son traditionnel salon des Arts. Trente artistes, peintres, sculpteurs, photographes ont présenté leurs œuvres au public.



Présidée par Alain Masson, l'association culturelle de loisirs, Arts Héricourt propose une grande variété d'activités culturelles pour tous les âges et pour tous les goûts : musique, peinture, sculpture... Tout au long de l'année, avec le soutien de la commune d'Héricourt, l'association organise des manifestations culturelles à destination de tous les habitants. Les expositions au Musée Minal sont toujours fort appréciées du public qui découvre des œuvres inédites. Le quatrième salon des Arts a tenu toutes ses promesses. Des artistes venus d'Alsace, de Bourgogne et de Franche-Comté ont répondu à l'invitation et ont fait le bonheur des nombreux visiteurs.

La mise en place de cette exposition a requis deux journées de préparation. Les espaces ont été soigneusement délimités de sorte que chaque exposant puisse mettre en valeur son travail artistique.

## AUTOUR D'UNE CRÊPE.

Installé au 33 rue du Général de Gaulle, le restaurant « Autour d'une Crêpe » a ouvert ses portes au public le 22 juin 2023. Du salé et du sucré, une carte complète.



Claire MOREL

Claire Morel qui est âgée de 30 ans est la propriétaire de la nouvelle enseigne. Elle est originaire de Chalonvillars, et mère de deux enfants. Claire Morel a décidé de se lancer dans le commerce pour être sa propre patronne. Auparavant elle résidait à Lyon où elle travaillait en tant que chargée de mission

ressources humaines avec 150 personnes sous sa responsabilité. Claire Morel a acheté le fonds de commerce « Le Sarrasin » qui appartenait à des membres de sa famille. Avec l'aide de son père elle a refait la totalité de la décoration et a repensé toute l'organisation du restaurant.

Seule aux fourneaux, elle met un point d'honneur à utiliser des produits frais et régionaux. Elle est assistée en salle par Nathalie qui assure le service aux clients le midi et le soir. Certaines spécialités des anciens propriétaires ont été conservées comme la soupe gourmande, Claire Morel a toutefois apporté sa touche personnelle avec par exemple ses galettes ricotta-épinard ou ses crêpes sucre-citron. Vous pourrez savourer des galettes au sarrasin, des crêpes sucrées, des desserts faits maisons ainsi que coupes glacées. Dynamique et créative, Claire Morel entend développer son affaire et envisage pour l'avenir un service de plats à emporter mais aussi une carte saisonnière avec des salades en été.

**CONTACT ET RENSEIGNEMENT :** 33, rue du Général de Gaulle

Horaires d'ouverture : Mardi, Mercredi, Jeudi : 12h00-13h45 19h00-21h00 Vendredi et Samedi 12h00-13h45 19h00-21h30

Accessible aux personnes à mobilité réduite - Terrasse Tel. 09 82 63 16 03

Courriel : Autourdunecrepe70@gmail.com

## LA CORDO DU COIN.

Un atelier de cordonnerie artisanal créé par Véronique Claudel pour réparer et entretenir vos chaussures et articles de cuir. Une artisane de proximité, attentive au développement durable.



Véronique CLAUDEL, la cordo du coin.

Pharmacienne à Héricourt, Véronique Claudel a décidé, après mûres réflexions, de devenir cordonnière. Elle a suivi une formation à l'AFPA de Romans-sur-Isère où elle a obtenu son CAP. Cette

nouvelle activité lui permet de s'épanouir dans un registre où elle peut exprimer ses qualités manuelles.

**UNE CORDONNERIE AMBULANTE :**

Véronique Claudel a installé son atelier chez elle à Héricourt, au 9 rue de la Sapinière.

Elle propose un service original, une cordonnerie ambulante avec trois points de rencontre hebdomadaires où vous pouvez déposer vos chaussures pour réparation mais aussi acheter des articles de petite maroquinerie :

- Mercredi : Marché Héricourt de 8h00 à 12h00.
- Jeudi : Magasin La vie claire de 12h00 à 16h00
- Vendredi : 9, rue de la Sapinière à Héricourt de 16h00 à 19h00.

Aussi, la Cordo du Coin propose un service de reproduction de clés

**CONTACT ET RENSEIGNEMENT :** 9 Rue de la sapinière, Héricourt, France

Tél. 07 68 41 02 66 - Courriel : lacordoducoin@gmail.com

## ANDRÉ LOUIS, NOUVEAU MAIRE D'ÉTOBON.

Daniel Cousseau, maire de la commune depuis trente ans a quitté ses fonctions comme il l'avait annoncé dès son élection en 2020. Elu le vendredi 15 septembre 2023, André Louis, son premier adjoint lui succède.



André Louis et Daniel Cousseau.

Maire d'Étobon de 1995 à 2007, puis de 2014 à septembre 2023, Daniel Cousseau a fait toute sa carrière professionnelle dans la police pendant quarante ans, à Versailles puis à Belfort jusqu'à la retraite. Installé à Étobon avec sa famille depuis 1978, il est élu

conseiller municipal en 1989 et devient premier adjoint en 1990.

Il succède à Maurice Pozzi en 1995 au poste de maire. Daniel Cousseau est fier et heureux d'avoir accompli cette mission au service de la population et il ne gardera que des bons souvenirs de cette période. Désormais conseiller municipal il apportera tout son soutien à la nouvelle équipe mais il veut avant tout profiter de sa retraite et de sa famille.

### UNE SUCCESSION PRÉPARÉE.

André Louis est originaire de Saint-Dié dans les Vosges. Âgé de 59 ans, il arrive en 1988 en Haute-Saône pour travailler chez Peugeot à Sochaux. Il s'installe à Étobon en 1998. Pompier volontaire il devient président de l'association Étobon Sports & Loisirs. Élu en 2020 sur la liste de Daniel Cousseau, il est choisi comme premier adjoint. André Louis souhaite travailler dans la continuité pour le bien des habitants mais aussi pour conserver l'identité du village et faire venir de jeunes couples.

## CHAGEY, UNE GLISSIÈRE EN BÉTON POUR LE PONT DE LA FORGE.

Endommagé suite à un accident mortel de la circulation survenu le 26 octobre 2021, le pont de la Forge a été réparé. Les travaux ont été réalisés au mois de mai 2023.



Chagey Pont de la Forge - RD 16 en direction d'Héricourt

Alors qu'il circulait sur la RD 16 dans le sens Chagey Chenebier le conducteur d'un camion benne de 35 tonnes a perdu la vie. Pour une raison indéterminée il a quitté la voie et a sectionné la barrière du pont avant de s'écraser en contrebas de

la Lizaine.

### UN PONT SÉCURISÉ DANS LES DEUX SENS DE LA CIRCULATION.

Compte tenu de la configuration des lieux, une courbe assez serrée, une glissière en béton a été coulée sur le pont à l'extérieur

de la courbe afin d'empêcher les sorties de route en extérieur de virage. Cette glissière en béton a été réalisée par l'entreprise PASS, sous-traitant d'EST Ouvrages le 9 mai 2023 pour un montant de 38 087 € TTC. Une glissière métallique a été posée à l'intérieur du virage par l'Unité technique du département de la Haute-Saône pour un montant de 7 718 € TTC. Au total, le coût de cette opération s'est élevé à 45 805 € TTC.

### UN TRAFIC IMPORTANT.

Le trafic sur cette partie de la RD 16 est de 3 500 véhicules par jour. La RD 16 dessert les villages de Chagey et de Chenebier et permet d'accéder au bassin de Champagny et à la Planche des Belles Filles pour les voyageurs en provenance d'Héricourt et du Pays de Montbéliard.

## CHAMPEY : EXTENSION DU RÉSEAU DE CHALEUR.

La chaufferie bois collective de la commune de Champey fonctionne depuis 2010, cet été la deuxième phase des travaux d'extension de son réseau chaleur a été conduite pour satisfaire la demande de riverains. Un choix écologique et économique.



Construction du réseau chaleur.

À l'origine de ce projet de chaufferie bois, l'idée était de chauffer le bâtiment mairie-école, le local du centre de première intervention et d'offrir aux habitations situées sur le parcours du réseau la possibilité de se raccorder au réseau de chaleur. Les usagers qui ont fait ce choix dès le commencement du projet ne l'ont pas regretté. Les demandes des riverains depuis 2019 et l'enquête d'information de 2021 auprès des habitants ont encouragé la commune à étendre le réseau de chaleur en direction de dix

huit habitations. Ces travaux ont été conduits sur deux phases durant les années 2022 et 2023.

### UN INVESTISSEMENT DE 550 000 €.

L'entreprise Monnier Travaux Publics d'Argiésans a été retenue pour réaliser les travaux de voirie et réseau pour un montant de 181 875,05 € HT. L'entreprise Engie Solutions a été chargée de la partie chauffage, amenées et sous-stations, pour un montant de 335 517,04 € HT. La maîtrise d'œuvre du projet a été assurée par l'entreprise

Fluidys / Eschbach pour la somme de 26 424 € HT.

Cet investissement qui représente un total de 543 816,16 € HT a été subventionné à hauteur de 80 % par l'État (217 526 € ; 40 %), la Région Bourgogne Franche-Comté (61 243 € ; 11 %) et le Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département de la Haute-Saône (156 284 € ; 29 %). La commune de Champey a financé cet investissement pour un montant de 108 763 € (20 %).

**Ce projet d'extension est une réponse appropriée à l'augmentation des coûts de l'énergie fossile. Pour gérer ce service la Mairie de Champey a mis en place un service public industriel et communal. Cette extension du réseau communal de chaleur porte à trente sept le nombre d'habitations connectées à la chaufferie collective du village.**

## CHAMPEY DÉVELOPPE SON HABITAT.

L'habitat est un facteur d'insertion sociale et de développement territorial, le logement est le premier élément de socialisation des ménages. Deux lotissements sont en cours de réalisation à Champey.

Deux programmes de construction sont actuellement en cours de réalisation, l'un piloté par la commune de Champey, l'autre par le bailleur social départemental Habitat 70.

### LE LOTISSEMENT COMMUNAL « SOUS L'ÉTANG ».

En construction sur des terrains possédés depuis toujours dans le patrimoine communal, (rue des Moulins et chemin de la vie des Ouches), ce lotissement qui est sous maîtrise d'œuvre de la commune comptera au terme de sa réalisation onze nouvelles maisons individuelles. Actuellement trois maisons sont déjà sorties de terre dont deux sont habitées, une parcelle vient d'être acquise. Le prix de vente de tous les lots a été fixé à 75 €uros TTC du mètre carré.

### LE LOTISSEMENT DES « ÉCOURTS CHEVEUX ».

Situé Grande rue, à la sortie du village à gauche en direction de Saulnot, la construction du lotissement des « Écourts cheveux », commencée au mois de juillet 2022 est pilotée par Habitat 70. Dix-sept parcelles réservées au logement locatif sont en cours de réalisation. Neuf parcelles viabilisées sont à vendre sur le site. Un aménagement de circulation sera mis en place par le raccordement du lotissement sur la départementale D9. L'implantation et la



Construction du lotissement « Écourts cheveux » (Habitat 70)

morphologie des constructions s'inspirent du tissu urbain existant à Champey : toitures à deux pans et pignons sans croupe. Toutes les maisons sont de plain pied et sont insérées dans la pente naturelle du terrain afin de limiter les déblais remblais. Les façades sont pourvues d'un enduit ton pierre et les toitures sont couvertes de tuiles mécaniques rouges en terre cuite. Chaque logement est ceint d'une clôture en treillis souple gris d'une hauteur de 1,20 mètre.

## VYANS LE VAL, CRÉATION D'UNE AIRE DE JEUX.

Le bien vivre ensemble est important, la commune de Vyans le Val a décidé, pour faciliter les relations entre les habitants de la construction d'une aire de loisirs pour tous. Un projet réalisé en concertation avec les villageois.

Ce projet d'aire de jeux vise à répondre aux demandes de la population et de permettre l'intégration des nouveaux habitants, notamment des nouvelles familles venues s'installer avec de jeunes enfants.

La commune a réalisé cette aire de jeux sécurisée, Impasse de la Varenne, où elle est propriétaire d'un vaste terrain. Proche de l'école (à trente mètres) et au centre du lotissement le nouvel aménagement comprend différents jeux pour les enfants âgés entre 1 et 12 ans ainsi que pour les plus grands des tables de ping-pong et des panneaux de baskets. L'association « le Foyer des Jeunes » a travaillé à l'installation d'une boîte à livres.

Sur le plan technique, afin de respecter l'environnement, les sols naturels ont été privilégiés sur la partie cheminement comme sur la partie sol amortissant avec l'emploi de sable calcaire et de graviers alluvionnaires. Ainsi, de cette manière l'imperméabilisation des sols a été fortement limitée et l'emploi de produits issus du pétrole, (enrobé, sol coulé amortissant) évité.

Le coût global du projet s'élève à 35 000 €uros.



Aire de jeux intergénérationnelle.

# VILLE D'HÉRICOURT

# RÉUNION PUBLIQUE

**LE MAIRE D'HÉRICOURT, FERNAND BURKHALTER**  
**VOUS INVITE À LA PRÉSENTATION**  
**DU PROJET DE LA FUTURE GARE ROUTIÈRE**  
**ET DE RENATURATION DE L'ANCIEN SITE PACKMAT**  
**(RUE PAUL VINOT).**

**MARDI 21 NOVEMBRE 2023 À 18H00**  
**MAIRIE D'HÉRICOURT**  
**SALLE CLAUDE BOUCLET**

**MAIRIE D'HÉRICOURT**

**46 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE**

**TÉL. 03 84 46 10 88 - Courriel : [mairie@hericourt.com](mailto:mairie@hericourt.com)**